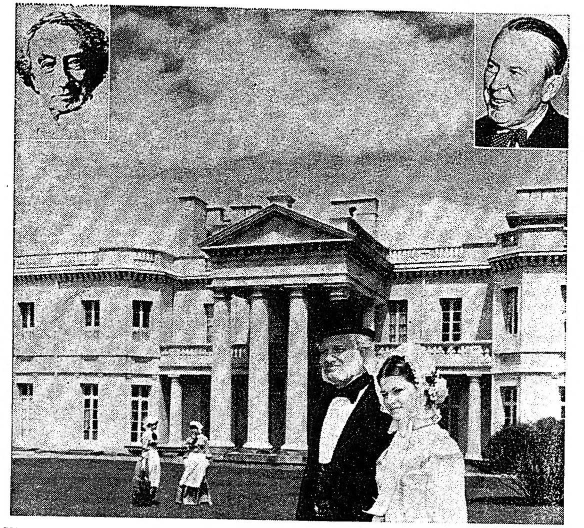
1867 – 1967



Vêtus de leurs plus beaux atours, ces personnages reconstituent ce qui devait être une scène courante il y a cent ans, une petite marche dominicale. Pour le faire, ils ont choisi les pelouses du seul château qui ait jamais été construit au Canada au 19e siècle, le Château Dundurn à Hamilton. Restaurée au cours des dernières années, cette immense construction servait de résidence à Sir Allan Napier MacNab, Premier ministre des Canadas Unis, à l'époque précédant immédiatement la Confédération. On retrouve aussi en médaillon, à gauche et à droite, les Premiers ministres de 1867 et de 1967, Sir John A. Macdonald et le Très Honorable Lester B. Pearson.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)



1867 | 1967 VOLUME XXXIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 28 JUIN 1967 — No 29 1867 | 1967

Le Pape confirme le maintien du célibat sacerdotal

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI déclare, dans son encyclique "Sacerdotalis Celibatus", que l'Eglise catholique continuera d'exiger le célibat à ses prêtres en dépit d'une pénurie de "serviteurs de Dieu."

Le point de vue de l'Eglise est exposé dans l'encyclique de 65 pages rendue publique à Rome en fin de semaine dernière. "Le célibat des prêtres de l'Eglise catholique est institué depuis des siècles et il n'a que plus de valeur en ce siècle où la mentalité et la structure du monde ont subi de profonds changements", déclare Paul VI dans sa sixième encyclique depuis qu'il a succédé à Jean XXIII.

Dans son volumineux document de plus de 13,000 mots, le Saint Père réfute les arguments opposés au célibat des prêtres et explique les raisons de sa prise de position.

Le document, sous forme de circulaire, envoyé à tous les évêques de l'Eglise, paraît dans toutes les langues modernes aussi bien qu'en latin.

Parlant du célibat, l'encyclique poursuit: "Parmi tant de courants d'opinions modernes il s'est néanmoins manifesté une tendance et même un désir de demander à l'Eglise de réexaminer ses positions vis-à-vis ce problème.

"On dit que de notre temps il est impossible d'observer le célibat et que cet état de chose trouble plusieurs consciences, rend perplexes nombre de prêtres et grands séminaristes et alarme plusieurs esprits croyants," ajoute Paul VI.

Il précise qu'il se doit de remplir la promesse faite au concile Vatican II de donner un nouvel attrait et une nouvelle force au célibat des prêtres dans notre monde moderne.

Les Premiers ministres de l'Ouest

Tous unanimes à critiquer une décision d'Ottawa

WINNIPEG — Les Premiers ministres des Prairies ont critiqué à l'unanimité la décision du gouvernement fédéral de commencer, dès cet automne, à implanter les recommandations du rapport Carter sur la taxation.

Le Premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré que les Premiers des Prairies avaient avisé le gouvernement d'Ottawa qu'ils n'acceptaient pas certaines clauses du rapport.

Les Premiers ministres E. C. Manning, de l'Alberta, et Duff Roblin, du Manitoba, ont exprimé eux aussi leurs inquiétudes devant la hâte du gouvernement d'implanter quelques recommandations du rapport.

Les chefs des provinces ont fait parvenir un télégramme de protestation au Premier ministre Pearson à l'issue d'une réunion d'une journée du Conseil économique des Prairies.

Au cours d'une conférence de presse, les Premiers ministres ont déclaré qu'ils voulaient retarder l'implantation de certaines clauses du rapport Carter jusqu'à ce qu'un programme de recherche approfondie analyse les effets économiques et sociaux des recommandations contenues dans le rapport.

Dans leur télégramme au Premier ministre canadien, les premiers ont mentionné six objections importantes:

Ils s'opposent à la concentration, par le gouvernement d'Ottawa, du contrôle fiscal et économique; soulignent la possibilité d'effets différents sur les revenus de la taxe provinciale et le partage des paiements; les graves conséquences tant à l'économie nationale que régionale de l'abandon des mesures destinées à encourager le développement des ressources naturelles; la possibilité d'une affluence d'industries dans des régions déjà bien développées du pays; les effets contraires que pourraient avoir les recommandations d'impôt sur les accroissements de gains et de biens mobiliers vis-à-vis l'individu, le fermier et l'homme d'affaires, et les implications contenues dans le rapport quant à l'investissement de capital étranger.

Voeu de M. Pearson

Une autorité internationale pour la protection des Lieux Saints

Le Premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, a suggéré aux Communes que les Lieux Saints de Jérusalem soient retirés de juridictions nationales et relèvent désormais d'une autorité internationale qui en assurerait la protection.

En réponse à une question du chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, le Premier ministre a souligné que Jérusalem constitue un aspect très important du règlement qui doit intervenir au Proche-Orient entre Israël et ses voisins arabes.

La guerre a permis aux forces armées israéliennes d'occuper le secteur ancien de la ville de Jérusalem où se trouvent les Lieux Saints qui avaient jusque-là fait partie du territoire de la Jordanie.

A diverses reprises depuis cette conquête, le gouvernement d'Israël a formulé sa volonté de conserver au moins le secteur de Jérusalem qu'il a conquis par les armes.

Par ailleurs, aux Nations unies, la Grande-Bretagne, généralement tenue comme ayant une attitude favorable à Israël dans la crise du Proche-Orient, a nié le droit d'Israël de conserver l'ancienne Jérusalem pour ne pas raviver la notion que les territoires nationaux puissent s'agrandir par le recours à la guerre.

M. Pearson a noté que sa suggestion portait seulement sur les Lieux Saints et non pas sur la ville même.

A M. Bud Olson (CS—Medicine Hat), qui cherchait à savoir si le gouvernement canadien ferait des pressions sur l'URSS pour l'amener à participer aux secours apportés aux réfugiés arabes, M. Pearson a lancé d'un ton aigre:

"L'Union soviétique ferait sûrement mieux d'expédier des services de secours aux réfugiés arabes que d'envoyer des armes à la République arabe unie."

M. Pearson a déclaré encore que du point de vue canadien, le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes qu'elles ont conquis doit être lié à des garanties assurant à l'avenir la sécurité de l'Etat d'Israël.

M. Churchill quittera l'Expo pour construire la chaussée du détroit de Northumberland

OTTAWA — Le colonel Edward Churchill qui, au titre de directeur des installations à l'Expo 67, fut l'un des principaux artisans de Terre des hommes, a été invité à relever un autre défi: il supervisera la construction de la chaussée du détroit de Northumberland.

Un porte-aprole du ministère des Travaux publics a annoncé que le ministre, M. George McIlraith, a pris des dispositions pour que M. Churchill — que le commissaire général de l'Expo, M. Dupuy, se plait à appeler son "bulldozer" — prenne l'ambitieux projet en mains.

Le ministre a déclaré plus tôt que le gouvernement avait rejeté les offres pour la première section de la jetée jetée entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick. Les offres dépasaient de beaucoup les prévisions, et de nouveaux devis devront être dressés.

L'un des principaux maux de tête de l'ancien ingénieur militaire âgé de 54 ans consistera à compléter le projet de $10 millions à la date prévue, soit à la fin de 1970. Mais il s'y connaît dans ce genre de défis: alors qu'à peu près tout le monde prédisait que l'Expo ne pourait être prête à temps, M. Churchill a été la dynamo agisante qui a révélé au monde, le 27 avril dernier, cette pure merveille qu'est l'Expo 1967.

La grande manifestation maintenant bien en marche, le colonel mettra le point final à son travail dans un mois environ. Il a dit de son travail futur qu'il voulait s'y atteler depuis le jour où il en a entendu parler. "C'est un travail difficile, a-t-il dit, mais fascinant, même après l'Expo."

Quelques autres commentaires au sujet de l'Edition spéciale du Centenaire

M. le rédacteur,

Je m'emprese de venir vous remercier pour votre merveilleux Numéro spécial du Centenaire. Les enfants en sont enchantés et chacun était heureux d'enrichir sa liste de souvenirs de ce précieux document. C'est un beau projet du Centenaire par lequel vous vous êtes acquis la reconnaisance et des professeurs et des élèves.

Merci et félicitations! Vous ne pouviez mieux choisir.

Sincèrement,
Sr A.B.

Cher monsieur,

Nous avons reçu nos copies de l'Edition spéciale de La Survivance aujourd'hui.

Les élèves et les professeurs en sont très heureux. Nous vous remercions très sincèrement.

Sincèrement,
Sr G.P.

Monsieur le rédacteur,

Je reçois ce matin le Numéro spécial du 14 juin, dont je vous félicite cordialement.

Ancien professeur d'Histoire du Canada, combien j'aurais voulu posséder en ce temps-là une galerie aussi intéressante des Pères de la Confédération . . .

Vous trouverez ci-inclus . . . . pour quelques numéros du 14 juin si, comme je n'ose trop l'espérer il vous en reste.

Je vous prie d'agréer mes salutations et voeux de succès, avec mes compliments pour la tenue de votre journal.

Mgr A.F.
P. Qué.

Les premiers récipiendaires de l'Ordre du Canada choisis bientôt

Un comité de six membres s'est réuni, à Rideau Hall pour étudier la question la plus épineuse de l'année du Centenaire à savoir, les noms des premiers récipiendaires de l'Ordre du Canada.

On s'attend à ce que les nominations soient rendues publiques le 1er juillet, jour du 100e anniversaire de la Confédération, par la reine Elizabeth qui deviendra grand commandeur de l'Ordre. La souveraine portera la parole ce jour-là devant une séance qui réunira le Sénat et la Chambre basse sur la terrasse devant les édifices du Parlement.

Trois degrés

Les conjectures se font surtout autour des nominations pour les Compagnons de l'Ordre du Canada, la plus haute décoration de l'Ordre qui comporte trois degrés.

Les nominations ne devront pas dépasser 50 cette année, 25 par an dans les années prochaines et un maximum de 150 récipiendaires vivant à n'importe quel moment.

Le deuxième degré est la Médaille du courage. Elle sera décernée pour des actes éclatants de courage devant le danger. Il n'y a pas de limite quant au nombre de nominations pour ce degré. Un comité distinct est à étudier les candidatures.

Le troisième degré est la Médaille pour service. Elle sera décernée pour un apport extraordinaire au Canada ou à l'humanité. La limite des nominations est fixée à 100 pour l'année en cours et à 50 pour les années suivantes.

La tâche de présenter les candidatures au gouverneur général, M. Roland Michener, qui est chancelier de l'Ordre, a été confiée à un comité consultatif de six membres. Il s'agit de MM. Robert Taschereau, juge en chef de la Cour suprême, Gordon Robertson, secrétaire du Conseil des ministres, Ernest Steele, sous-secrétaire d'Etat, Jean Martineau, président du conseil des Arts, Gerhard Herzberg, président de la Société royale du Canada, et Mgr Louis-Albert Vachon, président de l'Association des universités et des collèges du Canada.

Des porte-parole du comité, qui en était à sa deuxième et dernière journée de la deuxième séance depuis sa création, ont refusé de dévoiler le nombre de candidatures reçues.

Dossier imposant

Mais il y a quelques semaines, on a choisi du personnel qui fait enquête sur l'historique des candidats et l'on croit savoir qu'il a compilé un imposant dossier.

Parmi les dizaines de noms qui ont été proposés pour la candidature en vue des Compagnons de l'Ordre du Canada, on note ceux de Mme Georges Vanier, le Dr Wilder Penfield, neurologiste montréalais de la réputation internationale, Vincent Massey, ancien gouverneur général, le Dr Hans Selye, de Montréal, l'artiste A. Y. Jackson, et le portraitiste Yousuf Karsh.

On note aussi les noms de M. Claude T. Bissell, président de l'Université de Toronto, le colonel Edward Churchill, directeur de l'aménagement de l'Expo 67, Tom Patterson, fondateur des Festivals de Shakespeare à Statford, Gratien Gélinas, dramaturge, Claude Jodoin, chef syndical, Louis Saint-Laurent, ancien Premier ministre.

On avance aussi d'autres noms. Ce sont MM. Maurice Richard et Gordie Howe, vedettes du hockey, sir Ernest MacMillan, chef d'orchestre, Donald Gordon, ancien président du CN, Glen Gould, pianiste et les comiques John Wayne et Frank Shuster.

La séparation serait un aveu de fabilesse

M. Duhamel: Le Canada français ne se limite pas au Québec

par Jules LABELLE

S'élevant contre "ceux qui cherchent à disperser" et contre les "éléments de division et de séparation", M. Roger Duhamel a déclaré "qu'il y a, il doit y avoir et il n'y a aucun mal à ce qu'il y ait une distinction entre le Québec et le Canada français."

Conférencier invité lors de la 1ère manifestation de la St-Jean, organisée par les Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ottawa, d'Eastview et de la région, l'Imprimeur de la reine a poursuivi en disant que le Québec était sans contredit le "château-fort" des Canadiens d'expression française, mais que le Canada français ne s'y limitait aucunement, étant plus grand et plus important, comme l'indiquent les traditions et le nombre.

C'est un aveu de faiblesse que de vouloir nous replier peureusement et paresseusement sur nous-mêmes", a-t-il déclaré devant les quelque 400 convives. Aussi a-t-il expliqué que l'existence d'un million de Canadiens français hors du Québec constituait une preuve tangible de la réalité canadienne française, d'un océan à l'autre, et qu'il fallait reconnaître les Canadiens français comme des citoyens à part entière partout au pays.

Optiques extrêmes

Soulignant que le centenaire de la Confédération était aussi un centenaire de co-habitation, M. Duhamel a déclaré que ceux qui criaient aux "100 ans d'injustice" tout autant que ceux qui glorifiaient les 100 premières années de la constitution canadienne, ne donnaient voix qu'aux deux optiques extrêmes de la situation.

Selon lui, on pourrait rendre un hommage "moins tapageur et plus discret", mais d'autant plus sincère aux Pères de la Confédération.

"Il est indiscutable, dit-il, qu'il y ait eu des fautes et des erreurs. Certaines promesses n'ont pas été tenues. Mais, a-t-il expliqué, aucun pays ne connaît une harmonie complète, continue et permanente."

Quant aux opinions voulant que ce soit un devoir pour les minorités francophones du Canada d'émigrer vers le Québec, M. Duhamel est d'avis qu'il s'agit là d'un des plus mauvais conseils que l'on puisse donner, démontrant une peur d'affronter les autres cultures, les autres langues, pour enfin s'isoler. Aussi, a-t-il dit qu'un tel déracinement serait contre toutes les lois psychologiques.

Les "intellectuels" du Québec qui perdent leur temps à faire de telles suggestions ne tiennent pas compte de la réalité et font preuve de défaitisme, selon le conférencier.

Apport de richesse

Par contre, il a mis en garde les convives contre la pratique de n'afficher leur caractère culturel qu'à l'occasion d'un seul jour par année — la St-Jean — tout comme on fait lors des autres journées commémoratives.

"Tout peuple qui possède un minimum de fierté tient à son identité", dit-il, déclarant que la présence française constituait un très net apport de richesse au Canada.

(Suite à la page 5)

Bourses d'études

A la demande de l'Association Canadienne française de l'Alberta, le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec accorde sept Bourses dans le but d'aider des étudiants franco-albertains à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

Les jeunes qui désirent se porter candidats à ces Bourses doivent s'adresser au:

Secrétaire de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
EDMONTON, Alberta.
Tél. 422-2736

qui se fera un plaisir de leur adresser une formule de demande.

Ces formules dûment remplies devront parvenir au Secrétariat avant le 1er août 1967.

Le choix des bénéficiaires de ces Bourses sera décidé par un Comité nommé par l'Exécutif de l'A.C.F.A.

Un avocat indépendant doit représenter les enfants dans des causes de séparation

EDMONTON — Un juge de la Cour suprême d'Alberta a déclaré qu'à l'avenir il adopterait comme "procédure régulière" le fait d'exiger la présence d'un avocat indépendant pour représenter les enfants aux procès de parents impliqués dans des causes de séparation.

Le juge M. E. Manning a dit que si les avocats des conjoints ne peuvent s'entendre sur le choix d'un troisième procureur pour protéger les intérêts de leurs enfants, il en nommerait un lui-même.

Le juge Manning a créé un précédent juridique l'an dernier lorsqu'il a demandé qu'un avocat vienne représenter devant la Cour les enfants d'un couple impliqué dans une procédure de divorce. Le juge avait alors expliqué qu'attendu "les instructions données aux avocats par leurs clients et que les avocats sont tenus de suivre, l'intérêt des enfants se trouve ainsi souvent négligé au cours du conflit existant entre les parents.

Alors qu'il entendait une cause dans laquelle la garde de deux enfants était contestée, le juge Manning a exigé qu'un troisième avocat vienne représenter les intérêts des enfants.



Les Pères de la Confédération délégués à la Conférence de Québec d'octobre 1864

Editorial

Une autre année scolaire qui se termine

Encore quelques heures et le rideau tombera définitivement sur l'année scolaire 1966-67. A la suite de leurs aînés des niveaux universitaire et collégial, les jeunes de nos écoles verront arriver, avec beaucoup d'enthousiasme, les premiers jours de leurs vacances d'été.

Heure oportune, avons-nous pensé, pour jeter un dernier regard vers les derniers dix mois, et que nous ferons sous quatre angles différents et à très larges traits.

Niveau gouvernemental

A ce palier, nous devons malheureusement constater que très peu de progrès a été accompli au point de vue français au cours de cette année écoulée. En raison de difficultés particulières — devrait-on dire techniques? — les changements que nous avions espérés n'ont pu se concrétiser. L'on nous a dit, et nous avons toutes les raisons de croire que c'est exact, que ces changements viendront le plus tôt possible. Mais reste que nous en sommes au **statu quo** et que c'est regrettable! Quand donc le gouvernement provincial fera-t-il preuve de suffisamment de courage pour délaisser les sentiers déjà battus et prendre l'initiative, sans que l'on ait à lui pousser dans le dos, de reconnaître tous les avantages d'un système scolaire bilingue? Avantages qui, d'ailleurs se prolongent au plan politique . . .

Niveau professoral

Pour tous les enseignants, peut-on dire que l'année s'achève vraiment? Combien parmi eux — peut-être même est-ce la majorité — ne profiteront-ils pas des deux prochains mois pour poursuivre leurs études? Reconnaissons à ces hommes et ces femmes qui se sont dévoués au cours des dix derniers mois toute la valeur de leur action. L'on a toujours dit que le professorat était bien ingrat et c'est probablement plus vrai aujourd'hui que ce ne l'était autrefois; dans tout le contexte technologique de notre civilisation, l'on ne cesse d'accentuer l'importance de l'éducation comme préparation des jeunes à leur vie adulte et, parallèlement, d'accentuer le rôle des éducateurs.

Chez nous, l'A.E.B.A. a poursuivi au cours de l'année qui s'achève son travail magnifique de préparation et de coordination. L'on a cherché à améliorer le programme dispensé aux élèves comme aussi le niveau professionnel et la compétence des membres. Recherches qui témoignent bien que cette Association désire demeurer au niveau le plus élevé du domaine de l'éducation.

Chez les parents

De façon générale, les parents ont trop tendance à laisser aux seuls éducateurs et à l'école, des responsabilités qu'ils devraient normalement assumer eux-mêmes; et malheureusement, notre milieu ne fait pas exception en ce domaine. Encore faut-il reconnaître cependant la bonne volonté de plusieurs, leurs efforts et aussi, assez souvent, leurs sacrifices pour procurer à leurs enfants ce qu'eux-mêmes n'ont peut-être pas eu la chance de posséder ou de recevoir.

Puisque l'on parle d'efforts et de sacrifices, l'on nous permettra ici de relever une action louable entreprise à Edmonton et qu'il nous importe de souligner, sachant qu'elle est représentative de plusieurs autres, ailleurs dans la province.

A l'école Grandin à Edmonton, il y avait pénurie de tout jeunes élèves (1ère et 2e années) dans les classes 'françaises', à tel point que tout le sytème bilingue de l'école s'en trouvait menacé: l'on savait cependant que ces classes pouraient être comblées si seulement l'on arrivait à assurer le transport des enfants qui demeuraient loin de l'école. C'est à ce moment qu'une personne dévouée a pris sur elle-même d'assurer le transport d'une dizaine d'enfants, soir et matin, de la maison à l'école et vice-versa. Grâce à cette personne, la stabilité de l'école a été maintenue, voire même renforcée pour les années à venir. Au risque de blesser un peu sa modestie, nous voulons saluer, féliciter et remercier de son action continue des dix derniers mois le Révérend Pères Georges Chevrier, o.m.i., curé de la paroisse St-Joachim, qui fut responsable de cette initiative.

Chez les élèves

Pour les élèves enfin, ce sont dix mois de travail ardu qui vont se terminer. Pour un très grand nombre, la récompense ne sera pas immédiate, mais comme on a dû le leur dire déjà bien souvent, tous leurs efforts ne sont pas perdus et ils en récolteront les fruits tôt ou tard. Même s'ils ont été poursuivis de façon para-scolaire, les efforts de nos jeunes Franco-albertains au cours des derniers mois pour se regrouper ensemble et entreprendre une action commune n'auront pas été sans réflection sur leur attitude à l'école.

Nos jeunes sentent de plus en plus que l'étude et l'usage du français, même en Alberta, ne sont plus des questions académiques; ils sentent et ne peuvent faire autrement que constater les avantages pratiques qui découlent du bilinguisme. Et encore n'est-ce qu'un début . . .

Tout compte fait, l'année scolaire qui prend fin aura été composée de bons et de moins bons moments, de joies et de peines, de succès et d'amères déceptions. Comment pourrait-il en être autrement, puisque c'est ça, la vie!

Jean-Maurice Olivier

Un tissu révolutionnaire qui permet de fabriquer des robes pour $0.50 !

Dès leur lancement sur le marché, les robes en papier ont fait sensation, car elles représentent le dernier cri comme vêtement bon marché et ne nécessitent pas d'entretien.

Mais apparemment, cette popularité s'estompe devant une invention encore toute récente qui nous vient d'Europe.

Les nouvelles robes de pâte à papier, au prix de quelques dollars, se portent quelques fois avant d'être jetées, de sorte qu'elles sont appréciées des femmes qui joignent à l'esprit d'économie le désir de paraître élégantes et à la dernière mode.

Mais voilà qu'un grand concurrent se présente sous la forme d'un nouveau tissu européen appelé "Flissu."

En utilisant ce tissu, on peut confectionner une robe pour 50 cents et une robe du soir à jupe courte se vend de trois à cinq dollars.

De plus, ces robes peuvent se porter aussi souvent que désiré. Le tissu peut être lavé et repassé, cousu ou collé. Il absorbe l'humidité. Et pourtant, il n'est pas plus inflammable que le coton.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 28 JUIN 1967

1867 — 1967



Lorsque les ingénieurs d'il y a cent ans préparaient les devis d'une nouvelle route, ils devaient s'assurer que la terre en serait bien battue et qu'elles seraient suffisamment larges pour livrer passage à deux doubles attelages de chevaux qui pourraient se rencontrer. Avec la révolution automobile, les choses ont bien changé et les ingénieurs de 1967 doivent prévoir des routes capables d'acheminer la circulation de milliers d'automobiles roulant à grande vitesse, prévoir des accès et échangeurs de routes aussi complexes que celui que l'on apperçoit ci-dessus. Si le développement des communications a ses grands avantages . . . il a aussi ses complexités!

—C'est Jean Nicot, diplomate français à Lisbonne, en 1559, qui a popularisé l'usage du tabac en Europe. Le mot nicotine est issu de son nom. "Il mourut curé de Brie-comte-Robert en France, en l'an 1600." (Extr. Larousse).

—Le premier livre français sur le tabac: "Instructions sur l'herbe Pétun", en 1572, fut publié par Jacques Gohary.

—Le mot tabac vient de l'espagnol "taboco" vocable emprunté des indigènes de l'Amérique du sud, au temps de Christophe Colomb.

—C'est Napoléon 1er qui a institué la Régie des tabacs, en France, en 1810.

—L'extrait concentré de nicotine dans le tabac constitue un poison très violent. Une seule goutte introduite dans l'oeil d'un chat suffit pour le tuer instantanément.

—La production mondiale du tabac égale quatre millions de tonnes de feuilles séchées.

—Le tabagisme comprend les maladies du tabac: haleine fétide, pharyngite, dyspepsie, céphalgie, troubles de la vue, de la mémoire, vertiges, vomissements et cancer du poumon.

—Plus de 98% du tabac des cigarettes est cultivé au pays, selon M. J. M. Keith, président de l'Imperial Tobaco of Canada.

—C'est l'usage constant du tabac qui rend supportable la nicotine chez les fumeurs. On dit que les moutons et les chèvres sont friands des feuilles de tabac au champ, sans dérangement apparent pour leur santé.

Fumeurs, le saviez-vous?

—En 1962, les Anglais ont fumé quatre-vingt-onze milliards, trois cents millions de cigarettes et trois cents-quinze millions de cigares.

—La nicotine du tabac contient une essence toxique, la nicotianine. Certaines tribus d'Indiens se servaient jadis de feuilles de tabac, en vue de préparer un liquide épais avec lequel ils empoisonnaient leurs flèches.

—Le tabac, comme le vin, a ses crus, (ses bonnes années); il se ressent, en qualité, ou non, de la température, des années de soleil ou de pluie.

—Les ennemis du tabac sont la grêle les gelées, le vent, les maladies telles que le mildiou, l'oidium, la mosaïque, les parasites, etc... Le plus grand ennemi du tabac, c'est l'homme qui ignore la culture du tabac...

—Une graine de tabac pèse près de huit dizième de milligramme. Un dé à coudre rempli de graines de tabac peut fournir un semis d'environ 12 pieds carrés.

—Il y a quelques années de cela, on a voulu taxer la vente des poires en France. Ce fut très impopulaire, car les vraies poires, "les contribuables", étaient déjà taxées au maximum!

—Les fumeurs aident à l'industrie forestière. En effet, ils ont usé de 37 milliards 930 millions d'allumettes, en 1962. C'est pas mal de bois fourni par les bûcherons!

—On a confectionné des machines qui fabriquent 160 cigares à la minute, soit environ 10,000 cigares à l'heure.

—Il faut nettoyer ses pipes avec des nettoyeurs à pipes, c'est-à-dire des tiges de fil de fer enrobées de coton. Ce nettoyage débarrasse en partie les résidus de carbone qui donnent mauvais goût au tabac.

—Il y a des pipes pour tous les goûts: en bois de cèdre, de merisier, de bruyère, en terre cuite, et aussi en maïs, en porcelaine, en écume de mer. Vivent les pipes courtes et légères, pour travailler aux champs! Ce sont les moins encombrantes et les plus faciles à tenir en bouche.

—Si possible, ne fumez jamais longtemps avec la même pipe. Une pipe trop usagée contient de l'humidité, du carbone et autres essences nocives. Une pipe de cette sorte n'est pas hygiénique et donne mauvais goût au tabac.

Aux chefs d'industrie

LA FONTAINE DE JOUVENCE

Une vérité trop facilement oubliée, c'est que la vie des entreprises, tout comme celle des particuliers, comprend des étapes: en bas âge, elles sont inexpérimentées et souples; à l'âge mûr, elles sont vigoureuses; quand elles vieillissent. . . mais pourquoi en parler? Les entreprises ont en effet cet avantage sur nous que, si elles sont bien dirigées, elles peuvent se renouveler constamment.

Dans un récent article, la publication nord-américaine Harper's a énuméré les neuf conditions de cette jeunesse permanente. Les cadres à tous les échelons auraient intérêt à les mémoriser:

1.—un programme efficace en vue du recrutement du personnel et du développement des aptitudes;
2.—une ambiance qui permette à l'employé de se sentir une personne plutôt que le rouage d'une machine;
3.—un climat propice à la liberté d'expression;
4.—une structure interne qui ait de la souplesse;
5.—un système adéquat de communication entre les différents services;
6.—un programme qui prévienne l'encroûtement qu'entraîne la routine;
7.—un moyen de combattre les intérêts privés de groupes ou les intérêts personnels;
8.—une préoccupation constante de l'avenir et non du passé;
9.—une motivation: les employés doivent avoir la conviction qu'il est important de bien travailler plutôt que négligemment.

Toute entreprise au sein de laquelle on trouve ces neuf éléments a un bel avenir devant elle.

"INDUSTRIE"

Si le feu est ROUGE... ATTENTION!

Le rouge est synonyme de danger et dès qu'ils aperçoivent cette couleur, les conducteurs d'automobiles devraient faire bien attention, tout comme les piétons, d'ailleurs.

En vue de faciliter un peu le flot de la circulation aux intersections et pour créer une complète uniformité par toute la province, la nouvelle Loi de la circulation de l'Alberta, qui doit prendre force dès le 1er juillet prochain, stipule certains changements relatifs aux feux rouges.

Les trois principaux changements sont les suivants:

a) Tout véhicule qui s'approche d'un feu rouge peut tourner à droite, après s'être arrêté et après que le conducteur aura bien vérifié s'il peut effectuer son virage à droite en toute sécurité; autrefois, de tels virages n'étaient permis que s'il y avait un symbole quelconque (le plus souvent une flèche) indiquant que l'on pouvait le faire.

b) Un véhicule s'approchant d'une intersection où se trouve un feu rouge avec flèche verte peut effectuer son virage sans s'arrêter, à condition qu'il le fasse en toute sécurité; La flèche verte est indicative qu'il n'y aura pas d'obstruction venant de la circulation environnante ou des piétons. C'est la raison pour laquelle aucun arrêt complet n'est requis. Reste que le conducteur doit toujours faire preuve de grande prudence.

c) Un véhicule s'approchant d'une intersection où il y a un feu rouge et une affiche ou autre signal prohibant le virage à droite doit s'arrêter complètement et ne se remettre en marche que lorsque le feu aura tourné au vert.

Comme quoi le rouge a encore sa signification de danger et d'arrêt.

La nouvelle loi permettant le virage à droite sur le feu rouge après s'être arrêté et bien vérifié si l'on pouvait tourner en toute sécurité peut certainement réaliser la raison d'être de sa promulgation, c'est-à-dire de faciliter la circulation, mais à la condition que les conducteurs et les piétons se souviennent que le rouge continue d'être indicatif de danger.

Incidemment, puisque l'on parle de feux rouges . . . il serait peut-être bon de rappeler ici qu'un feu rouge clignotant indique aux autres véhicules qu'ils devraient s'arrêter complètement et immédiatement, jusqu'à ce qu'il soit absolument certain qu'il n'y ait aucun danger de poursuivre leur route.

Et, comme le disait Jefferson, "la mise en pratique des lois est de beaucoup plus importante que ne l'est le fait d'en faire."

Etes-vous alcoolique ?

Afin de répondre à cette question, posez-vous les questions qui suivent et répondez aussi honnêtement que vous le pouvez:

1—Vous absentez-vous de votre travail pour boire?
2—Le fait de boire rend-il votre vie de famille malheureuse?
3—Buvez-vous parce que vous êtes mal à l'aise avec les gens?
4—Lorsque vous buvez considérez-vous que votre réputation est affectée?
5—Avez-vous jamais éprouvé des difficultés financières du fait d'avoir bu?
6—Avez-vous jamais éprouvé du remords après avoir bu?
7—Lorsque vous buvez, recherchez-vous la compagnie de mauvais compagnons de condition inférieure?
8—Négligez-vous le bien-être de votre famille lorsque vous buvez?
9—Depuis que vous buvez, manquez-vous d'ambition?
10—Eprouvez-vous le goût de boire à certain moment du jour?
11—Avez-vous besoin de prendre un coup le lendemain matin?
12—Est-ce que le fait de boire provoque l'insomnie chez vous?
13—Depuis que vous buvez, avez-vous perdu de l'initiative?
14—Est-ce que le fait de boire entrave votre commerce ou vos occupations?
15—Buvez-vous pour oublier des ennuis ou des embarras?
16—Buvez-vous seul?
17—Du fait d'avoir bu, avez-vous souffert d'amnésie ou de perte de mémoire?
18—Vous êtes-vous fait traiter par un médecin après avoir bu?
19—Buvez-vous pour tâcher de prendre confiance en vous-même?
20—Après avoir bu outre-mesure, avez-vous fait un séjour à l'hôpital ou dans une institution quelconque?

Si vous avez répondu oui à une de ces questions, il y a un indice que vous êtes alcoolique.

Si vous avez répondu oui à deux questions, les chances sont que vous êtes alcoolique.

Si vous avez répondu oui à trois questions ou plus, vous êtes décidément un alcoolique.

Les questions ci-dessus sont posées par le John Hopkins University Hospital, Baltimore, Maryland, afin de déterminer si un individu est alcoolique ou non.

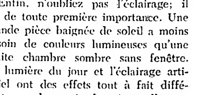
En matière d'alcoolisme comme en tout, mieux vaut prévenir que guérir, vous rappelle l'Association Lacordaire du Canada.

PAGE FEMININE

Des goûts et des couleurs...

par Danielle Badeaux

La couleur est un phénomène extraordinaire que nous prenons trop souvent comme chose acquise. Sa complexité, son origine et ses influences sont pourtant étonnantes. Enfants, nous apprenons à discerner le bleu du rouge, le vert du jaune, avant même de savoir lire ou écrire. Adultes, nous faisons instinctivement une sélection des couleurs qui nous plaisent de celles qui nous laissent indifférents ou qui nous déplaisent franchement.



Et pourtant, face à un problème de décoration, nous nous trouvons aussi perplexes et indécis que devant une équation algébrique. Les couleurs deviennent des obstacles infranchissables: c'est que nous n'avons pas appris à les connaître. Nous ignorons trop leurs infinies possibilités.

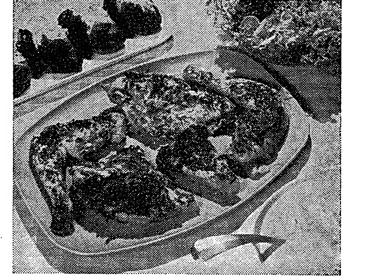
Nous optons alors pour des couleurs sûres comme le blanc, le beige et le gris: ainsi aucun risque de nous tromper. Il est vrai que ces teintes neutres forment un fond contre lequel les couleurs vives peuvent le mieux sortir. Mais avec un brin d'imagination et d'esprit d'aventure, il est aussi facile de choisir des couleurs un peu plus excitantes et qui donneront du cachet à votre foyer.

Que ce soit une couleur pour le mur ou pour un tissu, il y a une règle à suivre qui vous empêche de commettre des erreurs graves: ne vous fiez jamais au petit échantillon du dépliant ou du magasin. Il est impossible de juger de la couleur d'une pièce d'après un morceau d'un pouce carré. Essayez sur une surface assez grande la couleur et le fini que vous voulez obtenir. De même pour un tissu, achetez-en au moins une verge afin de le comparer aux autres couleurs et motifs de la pièce. Ceci vous évitera de "vivre avec" une couleur que vous auriez cru plaisante et qui, dans la pièce même, se révèle finalement tout à fait intolérable.

Jouer avec les couleurs est une tâche difficile. Pour réussir un agencement agréable, les proportions autant que les harmonies doivent être scrupuleusement étudiées. Une couleur domine, une seconde est utilisée en moins grande quantité tandis qu'une troisième sert aux accessoires, coussins, lampes, etc. On ne doit jamais mettre deux couleurs en quantité égale dans une même pièce: elles se choquent au lieu de s'harmoniser.

Enfin, n'oubliez pas l'éclairage; il est de toute première importance. Une grande pièce baignée de soleil a moins besoin de couleurs lumineuses qu'une petite chambre sombre sans fenêtre. La lumière du jour et l'éclairage artificiel ont des effets tout à fait différents sur les tapis, les tissus d'ameublement et les murs: comparez-les sous leurs deux aspects avant d'arrêter votre choix. Les maisons et les appartements d'aujourd'hui ont des fenêtres de plus en plus grandes. Ceci permet, à l'intérieur, une sélection de couleurs plus vives. Puisque la clarté ne manque pas, il n'y a pas danger d'assombrir une pièce en y mettant des teintes fortes. Mais encore là, il ne faut pas aller aux extrêmes et mettre du bleu foncé sur les quatre murs: l'effet serait oppressant même à la grande lumière.

La forme d'une pièce dicte souvent sa couleur. Par exemple, une chambre petite nécessite des couleurs froides parce qu'elles éloignent; on aura l'impression que la pièce est plus grande qu'en réalité. Une chambre très vaste peut au contraire être décorée de couleurs chaudes qui, elles, rapprochent. Tissus et accessoires seront choisis dans la même veine. Trop souvent ils sont oubliés dans le décor et pourtant ils sont aussi importants que le reste. Souvent un agencement de couleurs est conçu autour d'un tableau ou d'un objet préféré. Il s'agit alors de créer un décor qui combine formes et couleurs en un tout harmonieux plutôt que de faire ressortir ici et là, individuellement, des objets ou des couleurs. C'est là le secret d'une bonne décoration qui s'obtient du mariage des couleurs et de formes proportionnellement agencées.



Poulet nouvelle mode, avec soupe à l'oignon et au poulet sous enveloppes

"Du poulet tous les dimanches" était autrefois considéré comme un luxe, mais de nos jours, la volaille étant si bon marché, c'est une économie que d'en servir souvent. Une nouvelle façon pas comme les autres d'apprêter nos excellents oiseaux canadiens est toujours la bienvenue, et les soupes sous enveloppes peuvent fournir un "raccourci" efficace et savoureux aux ménagères accablées de tâches printanières.

Voici une recette de "Poulet à l'Oignon" combinant la saveur et la commodité de la soupe à l'oignon sous enveloppe et une sauce crémeuse à base de mélange à crème de poulet. La sauce peut napper le poulet ou être servie à part, dans une saucière, selon le goût personnel.

Poulet à l'oignon

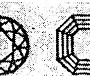
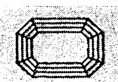
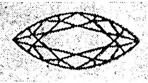
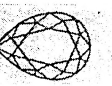
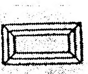
- 5 à 8 morceaux de poulet à rôtir
- 1 enveloppe de Mélange à Soupe à l'Oignon
- ¼ tasse d'eau

Sauce

- 1 enveloppe de Mélange à Crème de Poulet
- 1 tasse d'eau froide
- 1 tasse de crème claire ou de lait

Disposer les morceaux de poulet en un seul rang dans un plat à four peu profond. Les saupoudrer uniformément du contenu d'une enveloppe de Mélange à Soupe à l'oignon. Ajouter ¼ tasse d'eau. Couvrir et cuire au four à 375°F. environ 50 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit à point. Retirer le poulet et le placer sur un plat de service, le garder chaud. Placer le plat de cuisson sur le feu, incorporer une enveloppe de Mélange à Crème de Poulet Lipton et 1 tasse d'eau froide. Remuer jusqu'à l'épaississement de la sauce. Ajouter 1 tasse de crème claire ou de lait et continuer à remuer jusqu'à consistance veloutée.

Petit questionnaire pour vous, mesdames

Vous toutes, mesdames, qui aimez tellement les diamants et les magnifiques bagues et autres bijoux qu'ils ornent, saviez-vous qu'il existe cinq principales tailles de diamant et pourriez-vous les nommer? Ce sont, de gauche à droite, le **brillant**, la taille **émeraude**, la **marquise** ou **navette**, la **poire** et la **baguette**.

"Les trésors d'Elisabeth II"

Avez-vous une idée de la valeur de tous les trésors qui appartiennent à la famille royale d'Angleterre? Vous n'êtes pas à blâmer si vous répondez par la négative. Un Rembrandt de $2,000,000, cinq tonnes de vases en or pur, 900 dessins de Léonard de Vinci, voilà quelques-uns des trésors que conserve jalousement la famille royale anglaise et qu'elle a réussi à sauvegarder au cours de la dernière guerre mondiale en les enfouissant dans des abris souterrains. Savez-vous qu'on peut les voir, ces trésors, à Londres? En effet, une exposition permanente en est commencée.

Les forces diminuent

—Docteur, dit le pauvre homme affolé devant le bureau du toubib, donnez-moi un fortifiant . . . Je n'ai plus la force d'agiter la bouteille de fortifiant que vous m'avez donnée la semaine dernière.

L'agencement des couleurs: son importance primordiale dans la décoration d'une maison

Avec l'arrivée de la belle saison nombreuses sont les ménagères qui songent à repeindre leur maison. Cette année, la tenue de l'EXPO et les célébrations du Centenaire inciteront un grand nombre de familles canadiennes à voyager à travers leur pays. Raison de plus pour vouloir montrer son foyer sous son jour le meilleur.

Etant donné que la décoration d'une maison en dit long sur la personnalité de ses occupants, le choix des coulers est d'importnce capitale.

Nous sommes souvent portés à sous-estimer l'importance de la couleur. Il ne peut, pour ainsi dire, se passer une journée sans que nous sentions le besoin de nous exprimer par les couleurs. Exemple: "rire jaune", "se mettre dans une colère bleue", "broyer du noir".

Quelques conseils

Si vous songez à repeindre votre maison, voici quelques conseils:

Etudier tout d'abord les couleurs de vos tapis, de vos tentures et de vos tissus d'ameublement. Réunissez ensuite ces couleurs en un agencement harmonieux et ajoutez-en quelques-unes pour compléter l'ensemble. Les détaillants de peintures mettent à votre disposition un guide qui vous aidera à choisir les teintes qui s'harmoniseront le mieux avec votre sofa, vos tentures et vos tapis. Il y a un autre moyen de choisir vos couleurs; examinez votre garde-robe et retirez-en vos costumes préférés. Leurs couleurs serviront de base à votre agencement.

Dans un agencement de couleurs, il faut toujours une dominante. N'employez pas plus de deux ou trois teintes.

Choisissez toujours les couleurs qui vous plaisent le plus; elles seront sobres si vous recherchez une ambiance reposante, vives si vous préférez une atmosphère gaie et animée.

Ce qu'il faut faire

Dans une pièce exiguë, employer des tons pâles pour la faire paraître plus grande.

Dans une pièce sans fenêtres, accentuer les rouges et jaunes à tons chauds.

Combiner le pâle au foncé dans chaque pièce.

Si le plafond semble trop haut, le peindre d'une couleur plus foncée que les murs, ce qui le fera paraître plus bas.

Etudier les échantillons de couleurs à la lumière du jour et à celle du soir, car elles changent souvent sous l'effet de l'éclairage artificiel.

Se rappeler que la couleur appliquée sur un mur est toujours plus foncée que celle de l'échantillon.

Ce qu'il faut éviter

Ne pas employer de couleurs vives dans une grande pièce car elles distrairont l'attention de l'ameublement.

Eviter de peindre les boiseries d'une petite pièce d'une couleur différente de celle des murs car elle paraîtra plus petite encore.

Ne pas peindre les radiateurs d'une couleur qui contrastera avec l'arrière-plan, ce qui les mettrait en relief.

Enfin, éviter d'employer trop de couleurs dans une pièce et d'abuser des tons neutres.

La versatile crème sure

Avez-vous déjà fait la connaissance de cette assez nouvelle venue que l'on trouve aux comptoirs laitiers: la crème sure? Ne vous méprenez pas; ce n'est qu'une petite cousine de la crème sure d'antan que nos grands-mères utilisaient. A cette époque, la crème prélevée sur le lait était versée dans une jarre de grès et confiée aux bons soins des microbes environnants jusqu'à ce qu'elle surisse. Le produit se séparait, était rempli de grumeaux et développait parfois arrière-goût et odeurs étranges.

De nos jours, la crème sure est préparée à partir de crème fraîche pasteurisée contenant environ 18 p. cent de gras de beurre; on ajoute à la crème une culture d'acide lactique et sous des conditions contrôlées, on développe la saveur et la texture caractéristiques de la crème sure. Tous reconnaissent la saveur de la crème sure comme garniture de pommes de terre au four mais là ne s'arête pas ses mérites — en effet, une cuillerée à table de crème sure ne fournit que 28 calories, bien moins qu'une cuillerée à table de beurre qui fournit 100 calories.

Ce produit laitier versatile est disponible en contenants d'un demiard (10 onces) et d'une chopine. Au réfrigérateur, elle est à son meilleur pendant 4 ou 5 jours. Cependant, elle se conserve une semaine ou plus. Même si elle ne se congèle pas bien "nature" elle n'affecte ni la texture, ni l'apparence, ni la saveur des mets au gratin congelés. Souvenez-vous que la crème sure ne peut supporter une chaleur prolongée parce qu'elle "tournera" (apparence seule en souffrira) mais on peut l'ajouter aux sauces à la dernière minute; s'il s'agit d'une soupe, laissez les convives se servir et l'incorporer à la soupe.

La crème sure remplace avantageusement le lait et une partie du gras dans la cuisson . . . crêpes, muffins, et biscuits, etc . . . 1 tasse de crème sure contient environ 6 c. à table de gras; si la crème sure remplace le liquide dans une recette, le produit sera plus riche.

Voici deux recettes de choix utilisant la crème sure. Le poulet aux fines herbes est simple à préparer et vraiment délicieux. La salade de pommes de terres à la crème sure apportera une saveur spéciale à un mets populaire depuis bien longtemps. La crème sure vous ouvrira certainement des horizons nouveaux dans le domaine de la cuisson. Bon appétit!

Poulet aux fines herbes

- 1 tasse de crème sure commerciale
- ½ c. à thé d'estragon
- ½ c. à thé de thym
- 1 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de paprika
- pincée de poudre d'ail
- 1 poulet (3 à 4 livres) démembré
- 1 tasse de miettes de céréales prêtes à servir (flocons de blé ou de maïs, etc.)
- 2 c. à table de beurre fondu

Mêler crème sure et assaisonnements. Y tremper les morceaux de poulet puis les enrober de miettes de céréales. Déposer les morceaux, peau en haut, en une seule rangée dans un plat à four beurré. Verser le beurre fondu sur le poulet. Rôtir à découvert, à 350°F, environ 1 heure et quart, en arrosant à toutes les demi-heures. 4 portions.

Salade de pommes de terre à la crème sure

- 6 pommes de terres moyennes (2 livres) non pelées
- 1 c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de graines de fenouil
- 2 c. à table de vinaigre de cidre
- 3 oeufs cuits dur, hachés
- ¾ tasse de concombre en dés
- ¾ tasse de céleri en dés
- 2 c. à table d'oignons verts hachés
- ½ tasse de crème sure commerciale
- ¼ tasse de mayonnaise
- 1 c. à thé de moutarde préparée
- 1 c. à table de persil haché

Cuire les pommes de terre dans l'eau bouillante salée (1 tasse d'eau et 1 c. à thé de sel) jusqu'à ce que tendres. Egoutter, peler et couper en dés. Saupoudrer de sel, poivre et fenouil et humecter de vinaigre. Mêler délicatement et refroidir. Ajouter les oeufs et les autres légumes. Mêler crème sure, mayonnaise et moutarde. Ajouter à la salade, mêler et refroidir. Garnir de persil avant de servir. 6 portions.

Les diamants célèbres

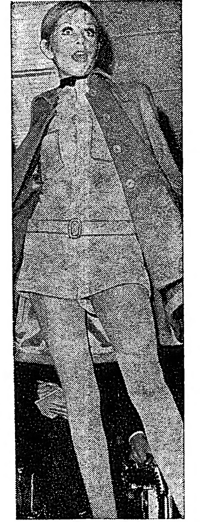
JOHANNESBURG — Le diamant de 601 carats 1-4, découvert au Lesotho (ex-Basutoland), vient d'être vendu à un diamantaire sud-africain qui avait déjà acheté en 1965, un diamant de 527 carats 1-4, découvert également au Lesotho.

Deux célèbres diamants de taille comparable ont été découverts en Afrique du Sud, le "Jubilee", de 650 carats, et le "Jonker", de 726 carats. C'est dans une mine proche de Pretoria qu'a été retiré, en 1905, le plus gros diamant jamais découvert, le "Cullinan", de 3,024 carats 3-4.

Nouvelle crème glacée

Les fabriquants de crème glacée ont aussi leur projet du Centenaire. Il s'agit d'une brique au centre de laquelle se trouve l'emblème du Centenaire. Au moins 30 fabricants au Canada ont mis cette glace sur le marché. On la trouve en quatre parfums différents dans la plupart des grands magasins d'alimentation.

1867 — 1967




1967 passera peut-être à l'histoire comme l'année des "mini" que l'on trouve en effet partout: mini-budget, mini-rencontre, mini-torial, etc., et, bien, entendu, les mini-jupes. Dans le cas du mannequin Twiggy, il faudra peut-être inventer un nouveau mot . . . tellement la jupe qu'elle porte est "mini". Cela se compare à l'époque des premiers jours de la Confédération . . . alors que les jupes étaient de style "maxi". Il était alors normal que la femme porte la robe longue, le tablier et le bonnet. Si les jeunes préfèrent la mode d'aujourd'hui, au moins doivent-ils reconnaître à celle d'antan une qualité qu'elle possédait — et qu'il est impossible de retrouver de nos jours — de laisser libre cours à l'imagination (fertile!) des hommes.

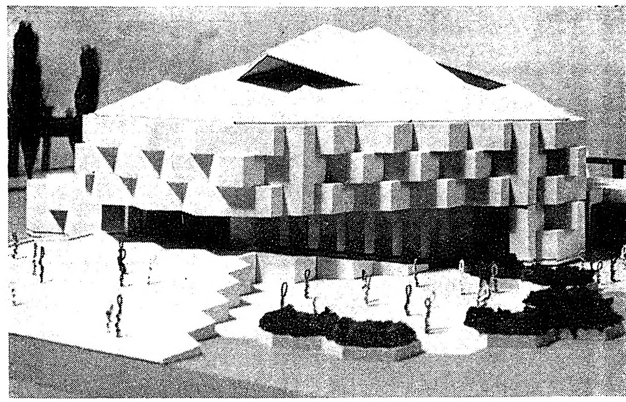
Cotons anciens et vieilles dentelles

Vous possédez dans vos coffres de ces cotons et de ces dentelles que vous avez reçus de votre mère qui, elle, les avait obtenus de la sienne. Et vous aimeriez ranimer cette lingerie fine, ces cols délicats. Et les porter peut-être?

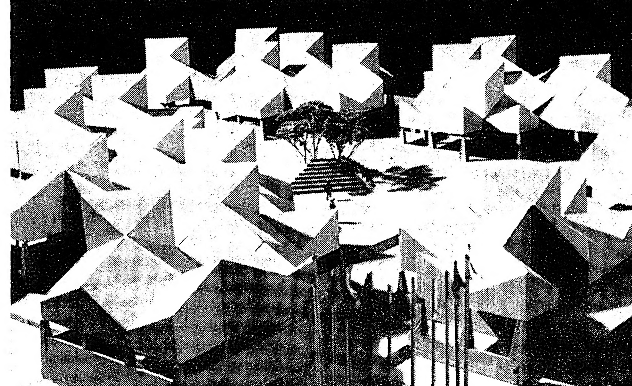
Sachez alors que les cotons blancs et les toiles se lavent dans de l'eau tiède distillée ou adoucie. Vous pouvez vous procurer cette eau dans les pharmacies par quantité d'une pinte. Il faut apporter son propre contenant. Vous les lavez avec un détergent doux en frottant légèrement le tissu puis vous rincez à fond avec ménagement. On ne doit pas laver les cotons multicolores car les cotons anciens ne sont pas grand teint et peuvent déteindre. Mieux vaut les nettoyer à sec.

Les dentelles sont lavables mais il importe de prendre certaines précautions. Pour le séchage, on les épingle sur une planche pour leur conserver leur forme. On met à sécher les souvêtements plus résistants sur l'herbe pour qu'ils blanchissent au soleil. Tous les autres vêtements doivent sécher à plat, à l'intérieur, de façon à garder leur forme.

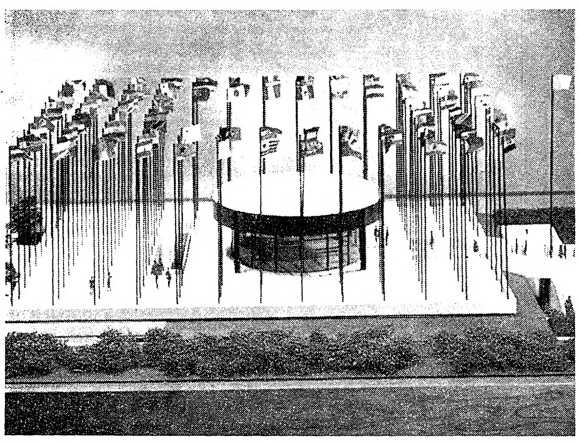
On repasse le coton, la toile et la dentelle au fer à vapeur. Quant aux soies du 19e siècle, elles ne se prêtent ni au nettoyage à sec, ni au blanchissage et, par conséquent, doivent rester telles quelles. Par ailleurs, la soie fabriquée il y a quelque cinquante ans peut parfois être nettoyée à sec. Soulignez son âge au teinturier afin qu'il lui apporte un soin particulier.



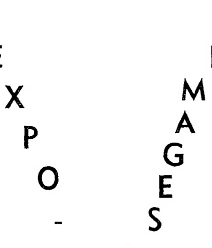
Les lignes fières et robustes du pavillon d'Israël annoncent déjà, à l'extérieur, le thème de ses présentations qui ont trait à l'édification d'un pays productif et progressif dans une région désertique. On peut y déguster des mets nationaux dans un jardin profond, au rez-de-chaussée. Au premier étage est racontée l'histoire des Israéliens, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine puis, au second, l'histoire du pays prospère qu'est Israël de nos jours.

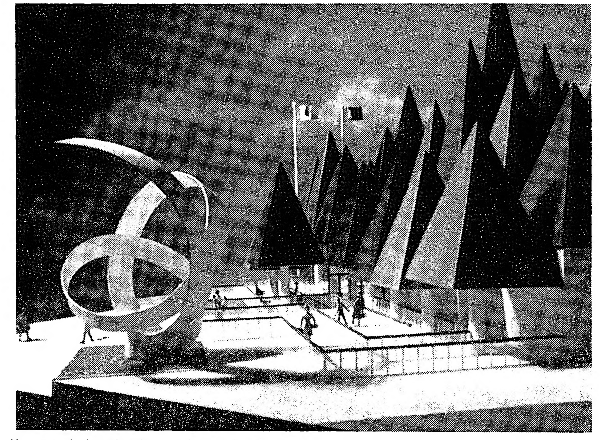


Un certain nombre de pays africains qui participent à l'Expo sont groupés dans de petits pavillons; ce complexe est connu sous le nom de "Place d'Afrique". Tous les pays participants sont groupés et disposés selon leurs liens politiques, économiques et linguistiques.

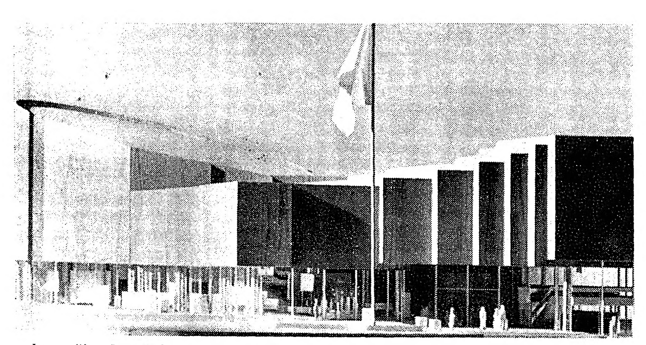


De forme circulaire, le Pavillon des Nations-Unies comprend un cinéma, un restaurant et un secteur de présentation. Il est de plus entouré des drapeaux des 117 membres de l'O.N.U.



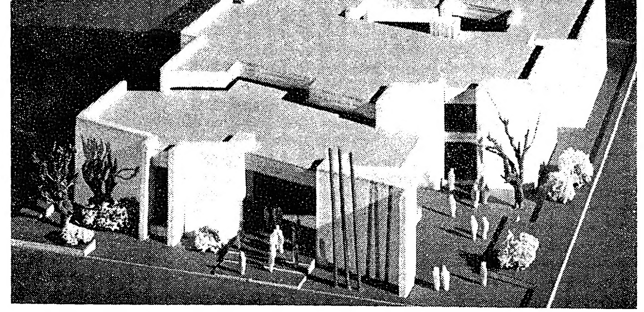


Une pensée imaginative est à l'origine de l'architecture du Pavillon des pulperies canadiennes à l'Expo: le pavillon de deux étages présente l'aspect d'une forêt verdoyante. Son mur vitré est enrichi d'une sculpture de la plus grande originalité qui fait l'émerveillement des visiteurs.

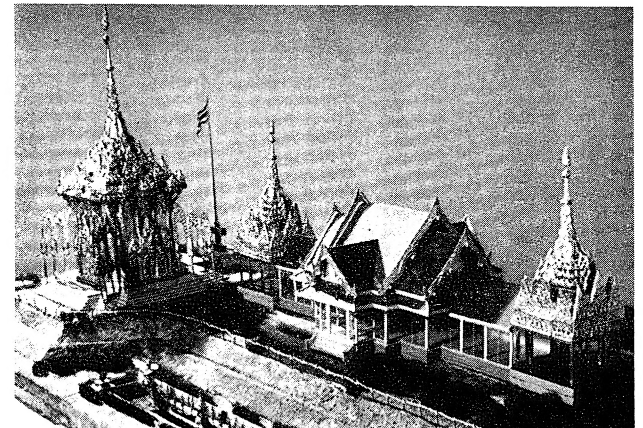


Le pavillon de la Suisse est d'architecture classique; il offre beaucoup d'intérêt aux visiteurs, particulièrement dans tous ses étalages rappellant l'industrie horlogère pour laquelle ce pays est mondialement reconnu.

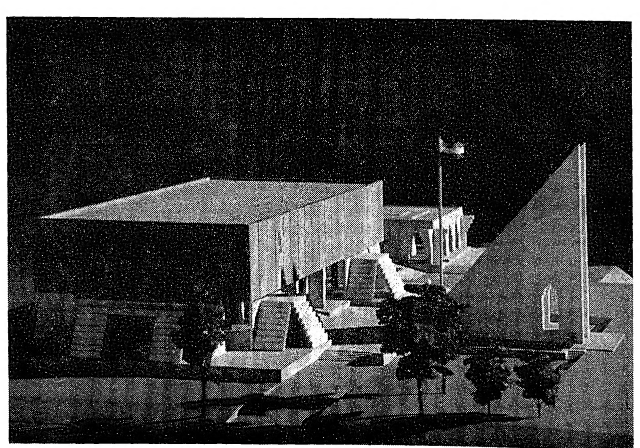




Le pavillon de la Belgique se caractérise par ses larges baies vitrées et sa construction en brique. Les visiteurs y apprennent l'histoire de la Belgique, comment y vivent actuellement les Belges, quels sont leurs projets et peuvent aussi admirer quelques-uns des plus grands chefs-d'oeuvre des musées belges.



Un petit palais doré somptueusement décoré de colonnes et de flèches ornées de sculptures à la mode de la Thaïlande constitue la principale attraction visuelle du pavillon de ce pays; il comprend en outre un petit restaurant cruciforme offrant des mets typiques aux visiteurs.



Le Pavillon de l'Inde est conçu de manière à illustrer l'apport de l'Inde dans le domaine des sciences et des mathématiques au cours des âges; il y a également des boutiques où sont étalées les merveilles de son artisanat.

SAINT-JOACHIM

Nouvelle adresse

Veuillez prendre note que le nouveau presbytère est situé au 9906 de la 110e rue, de même que la Caisse Populaire. Les numéros de téléphone sont également changés; celui de la résidence des Pères est 482-2502, celui de la Caisse Populaire 482-3659.

Incidemment les heures de bureau de la Caisse sont les suivantes: 4h. à 5h. p.m. du lundi au vendredi ainsi que de 7h.30 à 8h.30 p.m. le vendredi soir.

Décès

Nous déplorons les décès de Mme E. Laperle ainsi que de la soeur de Mme E. L'Abbé à Los Angeles.

Camps d'été

Les retardataires sont priés de s'inscrire le plus tôt possible pour les camps d'été de la paroisse en téléphonant à Mme Breault (488-0386) ou Mme Lemoine (482-3538) ou au Père Tourigny, 482-3233. Pour plus amples détails, voir annonce dans cette même page.

Mariage

On célébrera cette semaine le mariage de Mlle Joanne Pétrin à M. Albert Baker.

On annonce d'autre part les mariages de Mlle Marie Morin et de M. Raoul Lavallée et de Mlle Diane Opitz et de M. Philip Gunn.

Remerciements et félicitations

Nos remerciements aux Guides pour avoir fait la garde des enfants durant les messes; Mlles Paulette et Marlene Dalziel vont poursuivre ce service durant les vacances d'été aux messes de 9:30, 11:00 et midi et trente.

Nos félicitations à l'ensemble Les Copines qui se sont rendues à London, Ont., Winnipeg et Regina. Nous leur souhaitons tout le succès possible.

Visiteurs et voyageurs

Mme A. Patenaude est partie en voyage dans l'est où elle visitera son fils Roland ainsi que l'Expo.

M. et Mme Hector Dupuis sont revenus de leur voyage à l'Expo effectué en mai dernier; ils en profitèrent pour visiter la ville de Québec et le paquebot France qui s'y trouvait justement amarré.

L'essuie-main

— "Madame, votre essuie-main est vraiment très sale!"

— "Mais, Monsieur, dix locataires se sont essuyés les mains sans rien dire, vous êtes le premier qui fasse des réclamations!"

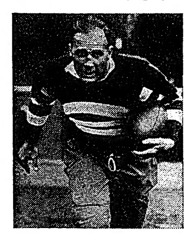
Signe caractéristique

Un nouveau vient d'arriver à l'école.

—Il est riche? demande Gustave à Lucien.

—Je crois bien, répond Lucien, le marchand de marrons grillés lui a fait crédit hier de dix sous.

1867 – 1967





Au cours du dernier centenaire, le Canada a produit plusieurs athlètes de réputation internationale. Si l'on connaît mieux, de nos jours, les grands exploits de Maurice Richard, Gordie Howe, Bill Crothers, Harry Jerome, Al Balding et George Knudson chez les hommes, ou Barbara Ann Scott, Elaine Tanner, Nancy Greene ou Lucile Wheeler chez les femmes, il n'en demeure pas moins que d'autres grands noms les ont précédés. Lorsque l'on parle des grands athlètes masculins, un nom revient immédiatement à la surface, celui de Lionel (Big Train) Conacher. Choisi comme le plus grand athlète canadien du demi-siècle, Conacher excellait dans plusieurs sports, dont le hockey, le football et le baseball. Chez les dames, Bobby Rosenfeld a, elle aussi, fait honneur au pays. Choisie l'athlète féminine du demi-siècle, elle excellait particulièrement dans les épreuves de piste et pelouse, le ballon-panier et (fait assez surprenant) à la balle-molle.

La "Presse Canadienne"

Année de multiples anniversaires que les manifestations du Centenaire de la Confédération invitent à célébrer avec plus de ferveur qu'on ne le fait normalement, 1967 marque le cinquantenaire de la **Presse Canadienne.**

Société coopérative de diffusion de nouvelles, la P.C., comme on dit dans le métier, relie le Canada d'un océan à l'autre, comme les chemins de fer avant elle, et comme l'avion aujourd'hui et, bien entendu, comme la radio et la télévision, surtout comme ces deux derniers modes de communications.

Les communications, comme le rappelait si bien M. Paul Dumont-Frenette, de Radio-Canada, au colloque franco-ontarien du 10 juin à Niagara sont nécessaires aux échanges entre les hommes et au progrès de la civilisation. C'est parce qu'elles sont si nécessaires qu'il faut féliciter aujourd'hui les administrateurs, la direction et le personnel de la P. C., personnel qui travaille très souvent dans l'ombre. Il faut les féliciter et les remercier tous du travail accompli depuis 50 ans. Grâce à eux, les Canadiens sont moins étrangers les uns aux autres qu'ils l'étaient autrefois. Grâce à eux, le sCanadiens apprennent dans une optique canadienne ce qui se passe à l'étranger, du moins dans certains pays.

A l'aurore d'un nouveau demi-siècle, il serait cependant heureux que la P. C., élargisse ses horizons; son secteur anglais renseigne déjà fort bien sur tout ce qui comporte un réel intérêt, mais son secteur français n'est, trop souvent, qu'un service de traduction. Si scrupuleuse soit-elle, la traduction demeure imparfaite. Un aphorisme italien veut même qu'un traducteur soit un traître. Voilà qui est quelque peu exagéré, mais qui peut assurer qu'une traduction ne comporte pas toujours un certain élément d'inexactitude?

A cause de cela, c'est-à-dire par respect du génie latin, il faut donc souhaiter que la P. C. dépêche, le plus tôt possible, des correspondants de langue française dans les grandes villes du Canada anglais, du moins dans les capitales où siègent les chefs politiques.

Il s'en trouve déjà deux à Ottawa où ils accomplissent un travail admirable aux côtés d'une forte équipe anglophone à laquelle ils peuvent servir d'exemple. Un autre élira domicile à Toronto bientôt; c'est fort heureux. Il faudrait ensuite en désigner d'autres, à Vancouver par exemple, puis à Fredericton, leur donnant mission de couvrir de façon particulière ce qui peut intéresser le C a n a d a français. Le renouveau français du Nouveau-Brunswick y exigerait même la présence de plusieurs correspondants, d'origine acadienne si possible.

Dans le domaine international, un essor s'impose également. Ainsi, il serait très important de dépêcher des correspondants permanents dans les principaux pays d'Amérique latine qui pourraient bien un jour être après les Etats-Unis, le principal débouché commercial du Canada si le Marché Commun européen atteint le degré de perfection que lui souhaitent ses pères.

En terminant, mentionnons que la P. C., comme tous les journaux dont elle est une émanation, n'est pas une rivale de la radio et de la télévision. Presse écrite et presse parlée se complètent. La première est à la deuxième ce qu'un plat de résistance est à un excellent apéritif. Après l'audition d'une nouvelle à la radio ou à la télévision, l'auditeur reste sur sa faim. Il veut en savoir d'avantage. C'est pourquoi le journal demeure l'un des plus importants véhicules de civilisation du monde moderne.

Marcel GINGRAS
Le Droit

Une B. A.

—Il paraît que lorsque le feu a pris, l'autre jour, dans les bureaux du percepteur, un jeune scout a pénétré et a réussi à éteindre l'incendie au moyen d'un extincteur.

— Et je parie que cela ne l'a pas empêché de faire également sa bonne action quotidienne . . .

Embrouiller

M. X . . ., avocat de cour d'assises, interrogeait un client qui s'efforçait de lui faire croire à son innocence.

—Mon garçon, interrompit M. X . . , il faut me dire les choses franchement et clairement. Je me charge de les embrouiller à l'audience.

Un fichier de références sur les articles de journaux

REGINA — Un système d'index comprenant un fichier de références sur les milliers d'articles qui paraissent dans les quotidiens canadiens sera bientôt complété au campus Regina de l'Université de la Saskatchewan. L'Index canadien des nouvelles qui doit être publié régulièrement à la fin de cette année, servira de guide de références pour les divers articles et rubriques publiés dans 16 journaux canadiens.

Les rubriques doivent être classées par sujets et par titres, et fournir un résumé court de l'article, ainsi que le nom du journal dans lequel celui-ci a été publié, en plus de la date, de la page et de la colonne où on peut le retrouver.

M. Bernard Zagorin, âgé de 37 ans, originaire de Chicago et professeur associé d'histoire est l'un des rédacteurs de cet index.

C'est à M. Bernard K. Johnpoll, ancien rédacteur du Boston Record-American, que revient le mérite d'avoir imaginé cet index. Il a commencé d'y travailler alors qu'il était professeur de science politique à l'université. M. John Poll est actuellement professeur à l'Université de l'Etat de New York, à Albany.

Index - type

"Cet index sera utile à tous ceux qui s'occupent de recherches: anthropologues, sociologues, historiographes, journalistes, en un mot toute personne désireuse de se procurer de la documentation journalistique sans avoir à consulter des masses de journaux", dit le Dr Zagorin.

"Tous les articles canadiens de quelque intérêt y seront inclus. Un index-type a été publié au début de cette année et distribué à plus de 500 journaux, librairies, universités et autres institutions au Canada et aux Etats-Unis.

L'exemplaire de 134 pages contenait plus de 4,000 rubriques parues dans 13 journaux du 1er au 15 mars 1966. Il comprenait trois journaux de l'Ontario, deux du Québec et un de chacune des autres provinces.

"Nous avons l'intention d'augmenter le nombre de journaux listés, et d'y inclure quelques journaux canadiens-français d'envergure. Nous y ajouterons probablement un autre journal publié dans le monde industriel de Toronto, peut-être le "Hamilton Spectator."

Actuellement, MM. Zagorin et Allen, respectivement professeur d'histoire adjoint et rédacteur de l'index, attendent de connaître la réaction provoquée par l'index-type pour poursuivre leur projet.

Pas de sports

Dans le travail de compilation de l'idex-type, les rédacteurs ont choisi toutes les nouvelles d'importance publiées dans les journaux, à l'exception des nouvelles concernant la finance et les sports. Un groupe d'étudiants fut ensuite chargé de résumer les rubriques dans des paragraphes de 50 mots ou moins et de les classer en 12 catégories.

On communiquait alors les résultats à un ordinateur électronique, lequel plaçait les rubriques par ordre d'importance. Il a fallu 550 feuilles de papier à ordinateur pour accomplir ce travail, qui fut ensuite publié sous forme de livre.

Certaines rubriques peuvent paraître sous plusieurs en-têtes alphabétiques et sont listées avec plusieurs journaux. Cette façon de procéder, dit M. Zagorin, est destinée à faciliter les recherches de certaines rubriques, et permet aux recherchistes qui ne peuvent se procurer certains journaux de trouver l'article désiré dans un autre journal.



Nouveaux moyens pour attirer les jeunes à la prêtrise

TORONTO — On discutera à Toronto, la semaine prochaine, de nouveaux moyens pour attirer les jeunes catholiques à la prêtrise. C'est en effet le thème du prochain congrès de Serra international, un organisme catholique laïque.

Le secrétaire de l'organisme, M. Harry J. O'Haire, a dit qu'on insistera sur l'esprit de sacrifice que demande la vie sacerdotale.

"Partout dans le monde, la jeunesse se tourne vers des mouvements qui demandent du courage, comme les contingents pour la paix. Les jeunes ne semblent plus attirés par les grosses entreprises qui n'offrent que des idéaux creux comme la sécurité et des Cadillacs."

Plus de 2,500 catholiques, dont des laïques, des prêtres et des évêques, tous venant de 20 pays différents sont attendus à ce congrès qui se tiendra pour la première fois à l'extérieur des Etats-Unis.

L'organisme a vu le jour à Seattle, dans l'Etat de Washington, en 1935, et il a pour but de promouvoir les vocations sacerdotales.

ACROSTICHE DU CENTENAIRE

C anada! Qui ne voudrait te chanter
E n cette grande année du Centenaire!
N os ancêtres, sans relâche, ont lutté
T ous ont fait de toi une nation fière,
E crin de dix joyaux étincelants.
N ord, est et ouest, d'un océan à l'autre
A perte de vue, le pays s'étend:
I mmenses plaines, forêts, lacs, cours d'eau,
R iants villages, villes, cités somment
E n vert ou blanc, notre Terre des Hommes.

Marie-Jacques

L'Université de Sherbrooke institue une nouvelle chaire de coopération

SHERBROOKE — Le Conseil de la coopération du Québec, a conclu une entente avec l'Université de Sherbrooke, par laquelle est instituée une chaire de coopération au département d'économique de cette université qui bénéficiera d'une subvention de $210,000 versés à raison de $21,000 par année pendant dix ans.

Le titulaire de cette nouvellle chaire, dont le programme débutera dès septembre prochain, sera vraisemblablement M. Claude Pichette, actuellement professeur au département d'économique à Sherbrooke.

Par cet enseignement, le mouvement coopératif espère étendre les connaissances sur le coopératisme. Il anticipe la formation de dirigeants et d'administrateurs, imbus des principes et des méthodes coopératives. De plus, dit un communiqué, la chaire de coopération donne au coopératisme une consécration officielle, en tant que système économique à étudier et à appliquer, au même titre que tout autre système en économie politique.

Le don de $210,000 permettra aux étudiants en économique d'approfondir les principes coopératifs, de se familiariser avec le rôle de la coopération au bénéfice de la société québecoise.

—Il existe en France 246 collectionneurs de bagues de cigares. C'est aussi intelligent, et beaucoup plus, que cette Américaine de Chicago qui collectionnait des épingles à étendre le linge. . .

Séparation . . .

(suite de la page 1)

"La parole qui n'est pas suivie d'actes concrets n'a rien de valable ou de sérieux", poursuit-il, invitant les Franco-Ontariens à viser à la compétence et soulignant que la vertu d'être Canadien français ne suffisait pas, à elle seule, pour faire accéder aux postes de direction.

Injustice

"Le jour où nous consentirons à travailler et à nous entr'aider davantage, nos qualités, conservées à travers les années, primeront." C'est là, selon lui, la ligne de conduite que nous devons garder en nous-mêmes et refléter dans tout ce que nous faisons.

"Ainsi de terminer M. Duhamel, s'il y a eu erreurs et injustice dans le passé, nous pourrons, dans le deuxième siècle de notre pays, arriver à une situation qui soit raisonnablement acceptable pour chacun, sans qu'on ait à s'excuser de ce que l'on est."

Dans sa courte allocution, M. Duhamel, qui est natif de Hamilton, Ontario, a aussi souligné que les fêtes de la St-Jean étaient plus significatives à Ottawa qu'au Québec, car il s'agit ici d'un témoignage de la résistance et du succès de l'élément francophone en Ontario, et au Canada.

Le Droit, 23-6-67

Sur les ondes de CHFA

La première femme de l'Ouest canadien aux "Visages de l'amour"

L'émission les **Visages de l'amour** qui, depuis plus de douze ans, passe du lundi au vendredi à la radio de Radio-Canada, connaît un succès sans cesse grandissant. Au moment où une nouvelle figure de l'Histoire du Canada a fait son apparition sur les ondes, dans le cadre des émissions du Centenaire, nous sommes allé rencontrer l'auteur des **Visages de l'amour**, Charlotte Savary.

Ecrire les textes des **Visages de l'amour** exige une immense culture et un amour profond de l'Histoire. "Mais ceci est presque naturel. Mon grand-père, André Jobin, fut un héros de 1837; mon père, un des députés à l'origine de la IIIe République française. Déjà, par ma famille, j'étais prédisposée à cela. D'autre part, j'ai appris à lire dans l'Histoire de France, cette vieille Histoire que je conserve encore et que je connais par coeur. Puis, j'ai fait des études d'Histoire, à la Sorbonne, à Paris, grâce à une bourse du gouvernement français.

"Comme historienne, je ne pense pas appartenir à une école particulière. Au Canada, à proprement parler, il n'y a pas de véritable école d'Histoire. Si je considère comme nécessaire, pour un pays, un homme comme le chanoine Groulx qui a magnifié l'Histoire du Canada, qui a su exalter un peuple, je ne peux pas dire que je considère la fonction d'historien comme lui la considérait.

"Pour un historien, pour un écrivain, travailler pour la radio est quelque chose d'extraordinaire. Pensez: il y a cinq cent mille auditeurs qui vous écoutent et, chaque fois, vous avez l'impression de remporter le prix Concourt.

"Mon principal souci étant de présenter la vérité historique, si pénible soit-elle, il me faut donc une documentation imposante dont je retiens ce qu'il y a de plus important. Ce travail de recherche et de sélection est, du reste, la partie la plus passionnante de mon travail.

"D'abord, il faut expliquer la vérité. Ensuite, il faut faire parler les personnages. Il y a un problème de dramatisation. C'est pourquoi, je dois parfois m'intégrer au personnage que je dois faire revivre."

— Pouvez-vous nous présenter votre nouvelle série?

"C'est l'histoire d'une dame Gaboury qui fut la première femme qui est allée dans l'Ouest canadien. Cette dame était la bonne du curé de Québec; elle épousa un menuisier, homme de coeur et aventurier. Un homme assez représentatif de son milieu et de son époque. Un homme qui ressentait la déception d'un peuple au lendemain de la conquête anglaise et qui cherchait à faire ses petites conquêtes. C'est pourquoi il partit pour le Manitoba, dans la région des Prairies.

"Les émissions sont consacrées à madame Gaboury, qui était une femme forte, au courage admirable. Il en fallait beaucoup pour partir dans ces régions-là au siècle dernier."

Les **Visages de l'amour**, réalisés par Paul-Henri Chagnon, ont commencé leur nouvelle série le lundi 19 juin à midi 45. L'histoire de madame Gaboury durera environ trois mois. Les principaux interprètes seront Janine Sutto et Jean Duceppe, que l'on retrouvera en compagnie de Jacques Auger, Germaine Giroux, Jacques Bilodeau et Christine Delisle.



Deux personnalités de l'art vocal, Yolande Dulude et Claude Corbeil, animent la nouvelle émission radiophonique de Radio-Canada ARLEQUIN ET COLOMBINE, les mardis et jeudis matin à 11h.30. Dans l'ambiance d'un studio de répétition, ils reçoivent un invité qui leur parle de son travail et de ses projets et vous font connaître l'actualité artistique, chaque mardi et jeudi à 11h.30, à la chaîne française de Radio-Canada.

Le porte-avions J. K. Kennedy a été lancé

NEWPORT NEWS, Virginie — Gracieuse dans sa petite robe blanche, Caroline Kennedy a brisé d'une main ferme la bouteille de champagne sur l'énorme étrave mais sa voix se perd dans un murmure inaudible lorsqu'elle prononce les paroles rituelles: "Je te baptise John F. Kennedy."

"Puisse ce navire que nous baptisons de son nom servir de témoignage que ses concitoyens ne l'ont pas oublié" déclare M. Johnson.

D'un ton plus ferme, le président Johnson souhaite une longue carrière de paix au nouveau porte-avions qui figurera parmi les unités les plus puissantes de la marine américaine.

John Kennedy aurait eu 50 ans en ce jour.

C'est aux chantiers navals de Newport News qu'eut lieu en présence de Madame Jacqueline Kennedy et de son fils John ainsi que de nombreux membres de la famille Kennedy la cérémonie à l'occasion du lancement du nouveau navire. Celui-ci, un porte-avions de 61,000 tonnes long de 300 mètres et haut de 23 étages a été mis en chantier en 1963 et coûtera plus de 188 millions de dollars.

Le milieu canadien-français serait imperméable aux étrangers?

"Il est encore, sinon impossible, du moins très difficile pour quelqu'un qui n'est pas catholique et français d'origine de mener une vie de citoyen assez complète dans la communauté française du Canada, là où cette langue est la langue de la majorité ou d'une forte minorité."

C'est du moins l'opinion de M. Herb Gray, député fédéral d'Essex-Ouest, qui parlait devant les membres du club Richelieu, au Château Laurier.

Le député libéral a suggéré que la langue française devienne une langue vraiment nationale ,"une chose neutre", qui ne soit pas liée à une seule religion ou à un seul groupe ethnique.

M. Gray, qui est membre du club Richelieu de Windsor, a déploré le fait que l'on ne trouve pas au Canada français les mêmes organisations, les mêmes occasions que l'on trouve dans le reste du pays pour rejoindre des gens de toutes les religions et de toutes les origines qui désirent employer le français comme langue de culture quotidienne.

"On doit donner à la langue française le statut d'une langue et d'une culture véritablement nationales, disponibles à tous ceux qui doivent les employer, sans exception de leur origine ethnique ou religieuse", a-t-il dit.

Il a fait remarquer qu'en France, les étrangers jouent un rôle important dans la vie artistique, intellectuelle, commerciale et politique du pays parce qu'ils parlent français.

"A mon avis, on doit faire la même chose avec le français au Canada — comme on le fait avec le français en France et l'anglais au Canada — soit le rendre disponible à tous comme lien national."

M. Gray s'est ensuite demandé si les Canadiens français sont vraiment hospitaliers pour les immigrants qui arrivent au Canada. "J'en doute" s'est-il contenté de répondre.

"Si on désire attirer non seulement des immigrants qui parlent d'autres langues, mais aussi ceux de langue française, il est nécessaire de leur rendre possible de garder — comme il est possible en anglais — leurs propres valeurs et de les exprimer en français."

En terminant, M. Gray a quand même admis qu'il y avait peut-être d'autres facteurs — économiques par exemple — pour expliquer le fait que la majorité des immigrants optent pour la culture anglaise.

La lumière émise par ce rayon fantastique qu'est le "laser" est tellement concentrée qu'elle brûle des milliards de fois plus intensément que celle du soleil à sa surface. La chaleur ainsi dégagée peut, concentrée à faible distance, vaporiser n'importe quelle matière existant sur notre planète.

Le chapelet à CHFA

JUIN

29—Le Cercle de l'A.C.F.A. du Nord-Est d'Edmonton.
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert.

JUILLET

1—La paroisse St-Vital de Beaumont
3—La famille Lionel Chalifoux de Falher
4—Les élèves de l'Ecole Racette de St-Paul
5—La paroisse St-Joachim d'Edmonton
6—Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Legal
7—M. Paul-Emile Lavoie de Picardville
8—Les familles Guy Faucher et D. Demers de Bonnyville
10—Le Collège Notre-Dame de Falher
11—M. l'abbé C. de Champlain, McLennan
12—La paroisse St-Albert
13—Radio-Edmonton Ltée.
14—La paroisse cathédrale de St-Paul
15—La famille J. Arthur Routhier de St-Paul
17—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Jean-Côté
18—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Guy
19—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Legal
20—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Plamondon
21—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Ste-Lina
22—Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Donnelly
24—Les Dames de Ste-Anne, paroisse Immaculée-Conception, Edmonton
25—Les Dames de Ste-Anne, paroisse St-Joachim, Edmonton
26—Les Dames de Ste-Anne, praoisse St-Vital, Beaumont
27—Le Collège Notre-Dame, Falher
28—Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton
29—Les familles Edouard et Fernand Pahud, Edmonton
31—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

FILMS

CIT
Tous

Américain 1965 — 93 min. Technicolor; Technicolor. Film d'aventures réalisé par Ellis Kadison avec Jack Chaplain, Heather North et Leslie Bradley.

Deke, adolescent au caractère difficile s'évade d'une institution de réhabilitation. Il aboutit à une ferme où on fait le dressage de chiens de chasse. Lui-même fils d'un dresseur de chiens. Deke empêche un employé de tuer une bête dont il ne peut venir à bout. Le propriétaire du chenil, connaissant l'histoire de Deke, se porte garant de lui devant les autorités. Deke alors entreprend le dressage de l'animal difficile et en vient si bien à bout que le chien est capable de gagner un concours important. Entretemps la fille du propriétaire s'attache à Deke, ce qui l'aide à sortir de ses difficultés.

Cette histoire simple et naïve, écrite par des essayistes de la compagnie Walt Disney, s'adresse surtout à un auditoire de très jeunes. Il contient des aspects documentaires de dressage de chiens de chasse. La couleur est belle et les interprètes sont sympathiques.

Ce film est un spectacle éducatif pour tous.

• • •

INVITATION TO A GUNFIGHTER
adultes

Américain 1964; 92 min. De Luxe color; Western réalisé par Richard Wilson avec Yul Brynner, George Segal et Janice Rule.

A la fin de la guerre civile américaine, Weaver le seul de sa ville qui s'est battu pour le Sud, revient chez lui. Sa ferme est confisquée; sa fiancée est mariée et la ville est gérée par un certain Brewster; Weaver s'entête à ravoir sa ferme; Brewster engage un tueur à gages pour se débarasser de cet importun. Le tueur, attiré au début par la grosse somme promise pour abattre Weaver, se ravise et au prix de sa vie aide la ville de se débarasser de Brewster qui est un tyran pour sa ville.

Dans ce Western, l'auteur a mis d'avantage l'aspect sur l'analyse psychologique que sur l'action. Le résultat de ça est un film bien long, mais fort intéressant.

Le film se déroule dans un climat de dureté et de violence. Donc il convient seulement aux adultes.

Un poème pour le centenaire

$1,000 pour 10 lignes

HALIFAX — Mme Margaret Rempel, de Fairview, en banlieue d'Halifax, a gagné un prix de $1,000 pour **"le meilleur poème en 10 lignes célébrant le centenaire de la Confédération canadienne."**

Le commissaire du centenaire M. John Fisher, a remis le prix à la lauréate à l'Assemblée législative d'Halifax.

Mme Rempel était l'un des milliers de participants à ce concours organisé par Atlantic Advocate, revue mensuelle de Fredericton. L'un des règlements stipulait que les poèmes devaient être présentés en anglais et en français.

Le directeur de la revue, M. Michael Wardell, a déclaré que le poème, intitulé **"Flame of our Future"**, avait été choisi parce qu'il représentait bien les provinces canadiennes.

Mme Rempel, qui est mère de cinq enfants, a déclaré qu'elle écrivait des poèmes depuis plusieurs années. Elle a gagné son premier concours à l'âge de 16 ans.

Version française

Voici la version française du poème primé:

De la glaise au four, cette terre fut formée par des pionniers,
Reformée et moulée par la roue du temps;
Trempée par la chaleur de la conquête et l'effusion de sang,
Ainsi que les os calcinés, des martyrs, jusqu'à purification.
Cent ans de qualité et de foi,
L'épreuve de ces hommes aux visions lointaines,
Réunis pour fonder une nation
Les pères de la Confédération, nés pour unir
Les provinces du Canada, et activer
Le feu . . . la flamme de la forge de notre avenir.

Timbre commémoratif des jeux panaméricains

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, vient de rendre public le détail d'un timbre commémoratif qui sera émis le 19 juillet 1967 à l'occasion des jeux panaméricains qui se dérouleront à Winnipeg, au Manitoba, du 22 juillet au 7 août 1967.

Ces jeux, qui ont lieu tous les quatre ans, ont été tenus tour à tour en Argentine, au Mexique, aux Etats-Unis et au Brésil. Cette année des milliers d'athlètes provenant de 32 pays de l'hémisphère occidentale s'affronteront dans quelque 400 épreuves comprenant 24 genres de sport.

Ces jeux revêtent cette année une importance toute particulière vu qu'ils constituent l'un des événements marquants du programme national de célébration du Centenaire du Canada. Son Altesse royale le duc d'Edimbourg se rendra à Winnipeg pour en présider l'inauguration.



Le dessin de ce nouveau timbre de 5 cents a été exécuté par la maison Bridgens Limited de Winnipeg. Le timbre est de grand format horizontal et de couleur rouge sur fond blanc. On y voit un athlète en action et, inscrits sur trois lignes à l'angle inférieur droit les mots Jeux panaméricains, et de même à l'angle gauche inférieur, Pan-American Games. Le mot C a n a d a et le chiffre 5 sont placés verticalement à l'extrême gauche, et au bas et à droite ainsi que le symbole des jeux de 1967. Les inscriptions sont de couleur blanche sur fond rouge. La compagnie Canadian Bank Note Company Ltd., a tiré ce timbre à 25 millions d'exemplaires par le p r o c é d é de la gravure en creux sur acier.

Vu l'importance toute particulière que revêt cet événement, c'est le bureau de poste de Winnipeg qui en assurera le service des enveloppes Premier Jour.

Tout le monde le dit

—Je suis innocent, monsieur le juge, proclame l'inclupé.

—Je sais, tout le monde dit la même chose, fait le juge sceptique.

—Vous voyez bien, réplique l'inculpé sur un ton de triomphe. Puisque tout le monde le dit, il faut bien que vous le croyiez ! . . .

Les Petits Chanteurs de Montréal en tournée de l'Ouest canadien

L'une des meilleures chorales de jeunes garçons du Canada tout entier entreprendra sous peu une tournée de cinq semaines dans l'Ouest Canadien.



Nouveau président — Le Dr Harold Dalgleish, chirurgien de Saskatoon qui avait mené la grève des médecins de la Saskatchewan contre le gouvernement CCF de la province en 1962, vient tout juste d'être élu président de l'Association médicale canadienne.

Les Petits Chanteurs de Montréal, car il s'agit d'eux, arriveront à Vancouver le 30 juin et séjourneront six jours sur la côte du Pacifique.

Ils arriveront ensuite en Alberta et demeureront au Jasper Park Lodge de Jasper où ils donneront un concert le 6 juillet. Ils chanteront ensuite le 10 à Morinville, les 11 et 12 à Edmonton, le 13 à Saint-Paul et le 14 à Bonnyville.

Les Petits Chanteurs se rendront ensuite en Saskatchewan et au Manitoba avant de terminer leur tournée dans le Wisconsin.

Le répertoire de cette chorale est composé de chants folkloriques canadiens, de sélections d'opérettes anglaises et de chants et hymnes traditionnels en français. La tournée a pu être réalisée grâce au soutien apporté par la Commission du Centenaire.

Pour de plus amples informations au sujet des concerts que donneront les Petits Chanteurs de Montréal dans nos centres bilingues, on est prié de se mettre en rapport avec les personnes suivantes:

Morinville
M. l'abbé Georges Primeau
Edmonton
M. Raymond Arès. 489-2938
Saint-Paul
M. Fernando Girard
Bonnyville
Mme Laurence Farley.

POURQUOI PAS?...

UNE GENERATION D'ORPHELINS

Le drames des jeunes de notre temps, disent les sociologues, c'est de se trouver sans parents, abandonnés à eux-mêmes. Comme si les parents d'aujourd'hui avaient tous démissionné, comme si les pères et les mères ne ressentaient pas la moindre inquiétude devant les débordements de tous genre de leur progéniture . . . Il faut bien n'avoir jamais entendu les confidences et les angoisses de parents innombrables, pour accabler ceux-ci de toutes les responsabilités d'une situation de désarroi.

La vérité est un peu plus nuancée. Car ce ne sont pas seulement les adolescents et les adosescentes qui se sentent orphelins. Il y a aussi les parents. C'est tout le monde qui est sans père ni mère.

Pourtant, l'on a tenté d'inscrire dans l'esprit des tout-petits l'idée-force de Dieu le Père. Idée merveilleuse, qui devrait éveiller en eux la confiance amoureuse, dans la sécurité. Malgré tout, il semble que "ça ne colle pas" assez. Serait-ce parce qu'on les conduit au Père des cieux par le truchement de leur père terrestre, qui ne possède pas toujours les qualités de l'emploi . . . ? Certaines femmes seraient enclines à l'affirmer!

Mais on pourrait se demander si l'erreur de la méthode ne résiderait pas dans une désaffection systématique du culte marial? Car l'idée de la mère ne représente-t-elle pas, pour l'adulte comme pour l'enfant, le condensé de tout ce qu'il peut y avoir de plus tendre et de plus aimant? Ce qu'il y a de féminin dans sa mère semble irremplaçable.

Et dans le désir de réduire les élans de la dévotion à la Vierge, n'a-t-on pas oublié le danger de perdre. Celle que le Seigneur agonisant nous a laissée comme notre Mère universelle? Qui donc, à Lourdes et à Fatima, a parlé aux hommes? Marie nous a-t-elle déjà abandonnés? Non.

Mais l'histoire nous apprend que les peuples chrétiens qui ont abandonné la Vierge ont dépéri sur le plan spirituel, alors que ceux qui lui sont restés fidèles, comme la Pologne, ont toujours conservé leur attachement à Dieu et à l'Eglise.

Et nous oublions peut-être dans nos réformes de dépouillement et d'authenticité, que les décrets conciliaires de Vatican II contiennent une bonne dizaine de pages consacrées à la Mère de Jésus.

Avons-nous peur de Marie et de Joseph, modèles de pureté, pour éviter le reproche qu'ils pourraient adresser à nos "flambées d'érotisme"? Avons-nous honte de regarder, avec nos yeux infectés par la concupiscence, les visages purs et nets de Joseph et de Marie? Serions-nous des coupables qui camouflagent leur impureté par la négation de la pureté? Qui donnera la réponse?

Disons toutefois, pour finir, que bon nombre de pseudo-non-pratiquants conservent toujours quelques grains de chapelet dans le fond d'une poche, d'une bourse ou d'un tiroir; au cas où . . . Pas tout à fait orphelins!

ANDRE

Ennemi de Dieu

Un jour, une dame qui venait de parcourir un pamphlet impie, disait à un grand philosophe:

—Dieu a, dans cet écrivain, un bien sot ennemi.

—Madame, répondit le philosophe, apprenez que Dieu ne saurait, en avoir d'une autre espèce.

Logique

Le professeur. — Quel est le produit des colonies le plus prisé?

Le candidat — C'est le tabac, monsieur.

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 30 juin
Rév. Père Hector Paul Ferland, o.m.i., Edmonton
samedi, 1er juillet
Soeur Albertine Bureau, s.c.c., Zenon Park
M. Honoré Maisonneuve, Donnelly
M. Charles Paradis, Girouxville
dimanche, 2 juillet
M. Raymond Lefèbvre, Marie-Reine
lundi, 3 juillet
M. Jean-Marie Bergeron, St-Isidore
M. Lévis Cloutier, Donnelly
Mlle Jeanne Langlois, McLennan
M. Fernando Poulin, St-Edouard
M. Victor J. C. Ringuette, Bonnyville
M. Guy Roy, Falher
mardi, 4 juillet
Mlle Jacqueline Bisson, Fort Simpson, N.W.T.
Dr Bernard E. Brosseau, Bonnyville
M. Joseph Paul Huot, Edmonton
M. J. Paul Pilon, Edmonton
Rév. Père Joffre Pomerleau, o.m.i., Edmonton
jeudi, 6 juillet
M. l'abbé Alfred Houde, Legal
M. Jos Labbé, Falher
M. Pierre Labbé, Girouxville
M. Donat Sylvestre, Tangente

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Ecole Notre-Dame de Lourdes — 104e avenue et 157e rue 9h.00 — 10h.30

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

VANCOUVER

Baptêmes

Kearney Denise Sherella, fille de James Francis Kearney et de Dorila Cormier;

Haskell Andrew Elmer, fils d'Elmer Haskell et de Raymonde Auriol;

Gutmann Nadine Henriette, fille de Francis Gutmann et d'Hélène Paquet;

Michaud Suzanne, fille de Gérard Michaud et de Louise Baril;

Jolicoeur Diana, fille de Félix Jolicoeur et de Cécile Audette;

Lawrence Anna, fille de Michael Lawrence et de Nora Doris.

Funérailles

30 mai: Alex Dalziel (77 ans) — 31 mai: Louis Veillard (77 ans). Ses funérailles furent célébrées par le R.P. Henri Meek, s.s.s., à St-Sacrement, avec inhumation le 5 juin à Hudson Bay, Saskatchewan.

Mariage

Joseph Dobranski à Gertrude Goulet, le 18 mai. Ce mariage fut béni par le R.P. Zéphirin Bélanger, s.s.s.

Va-et-vient:

13 mai: M. et Mme Harry Cyr et leur fille Francine, de Maria, Co Bonaventure, P.Q. M. Cyr, qui est un cousin du R.P. Gérard Bujold, s.s.s., résidait en Colombie et était un ami dévoué des Pères du St-Sacrement quand ces derniers arrivèrent de Montréal à Vancouver en 1944;

15 mai: R. P. Bernard Tarte, o.p., missionnaire au Japon, en vacances au pays pour quelques mois. La famille du Père Tarte, durant l'enfance de ce dernier, résidait à Nord-Vancouver. C'est à l'école de St-Edmond, dirigée par les SS. de l'Enfant-Jésus du Puy, qu'il fit donc ses études primaires;

16 mai: Retour à Québec de M. et Mme Jean Goulet. M. Goulet est avocat et vient de passer une année d'études à l'Université de Colombie. Lui et sa Dame se sont grandement intéressés aux diverses activités de la Fédération C.-F. de la Colombie. Mme Goulet a même rempli la fonction de secrétaire, lors du dernier congrès annuel de la Fédération à Vancouver. Nous leur redisons notre reconnaissance et gardons d'eux un excellent souvenir;

21 mai: Visite de M. J. E. Audette, avec ses deux soeurs Religieuses, Franciscaines Missionnaires de Marie; la Rév. Sr M. de St-Magnile, directrice de l'Ecole Supérieure de St-Laurent, Manitoba, et la Rév. Sr Gertrude-Alice, supérieure de l'Ecole Primaire du même endroit.

21 mai: Une équipe de techniciens de Radio-Caada vient filmer et interviewer quelques paroissiens sur la guerre du Vietnam, à l'issue de notre messe de 11h.15 a.m.

28 mai: M. Pierre Benoit se rend visiter sa fille, Mme P. Lakoduc, à Campbell River. Il avait peu auparavant passé quelques semaines chez son fils d'Edmonton.

29 mai: M. l'abbé Albert P. Goulet, curé de la paroisse française de l'Immaculée-Conception, de Fitchburg, Mass. Il est le cousin de M. Josaphat Gagnon, de St-Sacrement;

29 mai: Major R. Plourde, aumônier militaire, et Capt. Al Braun, organisateur du Caroussel Militaire "Tattoo", présenté au début de juin au Stadium Empire;

29 mai: R.P. Edouard Bérubé, c.s.v., supérieur du Collège St-Joseph d'Otterburne, Manitoba;

31 mai: Jean Bouchard et Jacques Larouche, scouts et étudiants du Collège des Pères Oblats, de Jonquière, Lac St-Jean, P.Q.;

3 juin: Arrivée du R.P. Raymond Gaudreau, *s.s.s.*, de Québec. Il vient prêter main-forte durant les mois d'été aux Pères de la paroisse. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue;

5 juin: M. et Mme Ulric Dandurand, après un séjour de quelques années à Vancouver, nous quittent pour résider à Calgary. M. Dandurand, qui vient de prendre sa retraite comme employé du Canadien Pacifique, est un ancien Grand Chevalier de notre Conseil de Chevaliers de Colomb et fut très actif dans la plupart des autres oeuvres paroissiales, ainsi que son épouse. Nous regrettons leur départ et leur souhaitons une heureuse retraite dans l'Alberta ensoleillée;

6 juin: M. et Mme Alphonse Poitras partent aujourd'hui pour un voyage de plusieurs semaines dans l'Est et les Prairies;

7 juin: M. l'abbé Prosper Askew, du secrétariat international de la Propagation de la Foi, à Rome, et éditeur de "Documentation Omnis Terra". L'abbé Askew, qui est australien parle un excellent français et est un ami personnel des PP. du St-Sacrement de Rome;

13 juin: M. et Mme Josaphat Gagnon partent aujourd'hui, par autobus, pour un voyage de quelques mois dans l'Est. Après avoir visité leur parenté et l'Expo, ils se rendront à New-York où réside l'une de leurs filles, Mme Marie Mayhew;

ACTIVITES SCOUTES:

25 mai: Nos Scouts et Louveteaux forment une escorte d'honneur au St-Sacrement, au cours de la procession paroissiale de la Fête-Dieu;

26 - 28 mai: Nos Scouts participent à un Jamboree de tous les Scouts de la région de Kitsilano, à Alouette Lake. La patrouille de Christian Fortin rapporta le trophée pour l'équipe qui y manifesta le "meilleur esprit de camp". Félicitations à Christian, à ses scouts et à leur scoutmestre, M. André Tremblay;

6 juin: Visite du Musée Maritime de Vancouver par tous les Scouts;

14 juin: Réunion et soirée sur la plage de Kitsilano pour les Louveteaux;

17 juin: Journée complète (9h. AM à 9h. PM) de cantonnement à Point Grey, non loin de l'Université. Le Comité Protecteur couvrit en partie les dépenses de ce cantonnement, de même que celles de la soirée du 14;

18 *juin*: Collecte par les Scouts et Louveteaux à l'issue de chacune des messes, à St-Sacrement. Les résultats de cette collecte serviront en partie à assurer la tenue des camps scouts de cet été et à une meilleure marche encore de notre mouvement scout paroissial l'automne prochain;

24 - 25 juin: Excursion de pêche pour les Scouts et leurs parents;

4 juillet: Cueillette de bouteilles, dans la soirée, de 7h.00 à 9h.00.

7 - 8 - 9 juillet: Camp scout de fin de semaine. L'endroit sera choisi ces jours-ci; Un camp semblable est prévu pour le mois d'août.

ACTIVITES GUIDES:

22 mai: Nos Guides, sous la direction de l'assistante cheftaine Madeleine Bournival, se rendent visiter l'Exposition Industrielle Internationale au "P.N.E.".

26 mai: Nos Jeannettes passent, cet après-midi, avec bon succès pour la plupart, leur examen de natation à la Piscine Percy Norman, après une série de 8 cours d'une heure;

27 mai: Vente de barres de chocolat par les Guides et les Jeannettes en vue de prélever les fonds nécessaires à un voyage de nos Guides à l'Expo, au début du mois d'août;

8 juin: Nos Jeannettes sont les hôtes, cet après-midi, à l'occasion de leur réunion régulière, des 19 Jeannettes de la Ronde 45e de South Burnaby, accompagnées de leurs trois cheftaines.

NOUVEL EXECUTIF DE L'AJC:

Les jeunes de notre A.J.C. ont procédé le 28 mai à l'élection de ses directeurs pour l'année 1967-68. Furent élus: Président: Camille Dion; Vice-prés.: John Westgeest; Secrétaire: Judith Fraser; Trés.: Darlene Dipalo-Dion. Responsables des Comités: (Comité Religieux); John Simmer (Comité d'Education); Charlotte Neil (Comité Social et Sportif); Dianne St-Cyr (Comité de Publicité — Bulletin). Félicitations et succès à ce nouvel Exécutif!

ACTIVITES DES CHEVALIERS DE COLOMB (Conseil Père Fouquet):

25 mai: Le Conseil tint à assurer, comme par les années passées, une garde d'honneur de 8 chevaliers du 4e Degré, lors de la messe et de la procession solennelle de la Fête-Dieu; Notre reconnaissance à tous, spécialement au Grand Chevalier, Raymond Bourget;

27 mai: Plusieurs Chevaliers du Conseil participèrent à titre de délégués ou de congressistes, à la Convention annuelle des Chevaliers de la Colombie, qui se tint à Victoria, les 27 et 28 mai;

31 mai: Funérailles d'un membre du Conseil, Louis Veillard, membre du 4e Degré, qui faisait partie justement de la Garde d'Honneur de la Fête-Dieu de cette année. Le Conseil tint à honorer son souvenir par une Garde d'Honneur de 6 Chevaliers à ses funérailles.

M. LOUIS VEILLARD (77 ans)

Le 29 mai dernier, la paroisse St-Sacrement a perdu l'un de ses paroissiens les plus distingués et dévoués dans la personne de M. Louis Veillard. Ses funérailles, célébrées par le Rév. Père Henri Meek, s.s.s., curé, eurent lieu dans la soirée du 31. Selon le désir du défunt, l'inhumation eut lieu à Hudson Bay, Sask., où un deuxième service fut célébré le 5 juin. Outre ses enfants, il laisse dans le deuil son épouse, née Eva Sobko.

M. Louis Veillard est né le 28 février 1890 à Chateauneuf, en Savoie, France. Voici quelques notes de sa riche biographie. Marié en premières noces à Angèle Nicollet, le 12 février 1914, il a quatre enfants vivants: Hélène, Yvonne, Thérèse, Maurice, et 12 petits-enfants.

Activité militaire:

Incorporé en 1911 au 158e R.I.A., il opte peu après pour le 4e Bataillon d'Afrique, en garnison à Gabès (Tunisie), où il est nommé sergent. Revenu au Canada en août 1914, il est incorporé au 97e R.I.A. et y restera toute la guerre. Il se révèle un chef de section remarquable dès les combats meurtriers de Souchez; à Verdun, son héroïsme devient légendaire. Nommé Adjudant-Chef, décoré de la Médaille Militaire par le maréchal Joffre, il est promu officier sur le champ de bataille le 13 avril 1916. A titre indicatif, voici une de ses citations à l'Ordre de l'Armée: "Le 28 janvier 1916, Louis Veillard a, par son courage personnel et son autorité, maintenu ses hommes sous un bombardement extrêmement violent. Fait prisonnier après l'explosion d'une mine qui avait décimé sa section, il a pu tromper la surveillance de l'ennemi et ramener dans les lignes françaises 10 hommes non blessés."

Activités franco-canadienne:

De retour au Canada après la guerre, Louis Veillard fonde un centre franco - canadien dans la Saskatchewan, en créant une ferme de 4 kilomètres carrés, et en aidant des amis à s'installer à proximité. Il y a formé une agglomération qu'il a dotée d'une gare, d'une école, d'une église et qui a nom "Veillardville". Il a reçu les Médailles commémoratiives de la Savoie et de la Haute-Savoie. Et il n'y a pas longtemps, il était nommé délégué des Savoyards du Canada et par le Gouvernement Fédéral pour représenter le Canada aux fêtes du Centenaire.

A Vancouver depuis près de deux ans, Louis Veillard continuait, malgré son âge avancé, à s'intéresser à toutes les activités franco-colombiennes. Il était membre de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie et l'un des membres actifs des Chevaliers de Colomb du 4e Degré (Conseil du Père L. Fouquet). Quelques jours seulement avant sa mort, survenue à l'Hôpital Shaugnessey de Vancouver, M. Veillard avait tenu à faire partie de la Garde d'Honneur des Chevaliers, lors de la procession paroissiale de la Fête-Dieu.

A son épouse et à sa famille, nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Naissance

Mme F. Mantoire, née Monique Genvrin fille de M. et Mme G. Genvrin est l'heureuse maman d'un fils Michel né à Miami Floride — le 3 juin 1967.

1867 — 1967

Mis à part quelques lunatiques du genre Jules Verne, les populations du 19e siècle se fichaient éperdument de ce qui pouvait se passer dans les étendues sidérales en encore plus de ce que l'on pouvait en retirer. En ce domaine, les Canadiens devaient être aux tout premiers rangs, occupés qu'ils étaient à défricher la terre et à assurer la survie du pays. Mais aujourd'hui, le Canada se doit d'être intéressé à l'espace et l'on est fier de l'unique satellite canadien qui orbite autour du globe. Grâce à 13 stations télémétriques disséminées un peu partout dans le monde, il permet d'obtenir divers renseignements et données atmosphériques utiles et nécessaires. Il y a maintenant quatre ans que l'Alouette côtoie les astres.

A tous les Ricard...

L'année 1967 marque le tricentenaire de l'arrivée dans la seigneurie de Ste-Anne de la Pérade, de Jean Riquart, dont les descendants sont devenus très nombreux, non seulement dans le Québec, mais un peu partout au Canada et en Amérique du Nord.

Pour souligner cet événement historique, les Ricard et leurs Alliés tiendront à cet endroit, un grand ralliement les 1 et 2 juillet prochain.

Voici un bref aperçu du programme des célébrations.

Samedi, 1er juillet:

2 heures: Inscription à l'école Madeleine de Verchères, rue Ste-Anne.

5 heures: Réception officielle par les autorités civiles et religieuses.

8:30: Magnifique pièce sur l'ancêtre Jean Riquart, interprétée par une troupe réputée de la ville de Québec.

Dimanche, 2 juillet:

8:30: Inscription devant l'église de Ste-Anne.

11:30: Messe . Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivière, y assistera et prononcera l'homélie.

1 heure: Banquet du tricentenaire à la salle de l'école Madeleine de Verchères. Des personnalités de marque seront présentes.

3 heures: Dévoilement et bénédiction d'un monument qui perpétuera, pour le bénéfice des générations futures, et le souvenir de l'ancètre et la participation remarquable du nom Ricard au développement culturel, industriel et commercial de plusieurs régions de notre belle province.

Le souper est libre.

8:30: Grande soirée canadienne!

Des représentants des Familles Ricard de France seront présents à ces fêtes. Toute la population de Ste-Anne de la Pérade se joindra aux descendants de ce Jean Riquart qu'elle considère, à juste titre, comme son véritable pionnier. En fait, il était l'un des quatre défricheurs amenés par Michel Gamelain, au début de 1667 et, c'est le seul qui eut le mérite de garder sa concession et de la défricher.

Après soixante ans de dur labeur, il mourut à Ste-Anne, le 8 juillet 1726, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Son épouse, Marie-Madeleine Pinot, native de Trois-Rivières, ne mourut que huit ans plus tard, soit le 26 mai 1734.

Ses quatre garçons et deux de ses six filles ayant installé leurs familles à Ste-Anne, assurèrent ainsi une continuité dans l'oeuvre commencée par leur père, lequel était considéré comme un colon exemplaire, pratique et travailleur. Et, c'est depuis ce temps, que des générations de Riquart devenues Ricard se sont succédées, sans interruption, dans la belle paroisse de Ste-Anne de la Pérade.

Tous ceux et celles qui dans la région et les environs ont quelque affinité au nom Ricard, sont cordialement invités à participer à ces fêtes.

Les Etats genéraux du Canada français

par M. Rosaire Morin, président de la Commission technique

Les Etats généraux du Canada français ont été constitués au-delà de tous les partis politiques. Ils sont au service de la nation. Leur but essentiel ne consiste pas non plus à essayer de faire adopter par le peuple tel ou tel régime politique, par exemple celui d'un statut particulier pour la Province de Québec. Institués au-delà des partis, les Etats généraux du Canada français ne sont pas, non plus, limités par une option particulière, qu'il faudrait, à toute force, faire adopter.

Les Etats généraux sont la voix pleinement représentative, authentique, d'un peuple que les malheurs de son histoire n'ont, malgré tout, pas subjugué. Et si les Etats généraux sont en marche, c'est que le temps presse, c'est que l'heure de vérité s'apprête à sonner.

Pourquoi des Etats généraux

Pourquoi des Etats généraux? — Parce que, depuis quelques années, la nation a progressivement pris conscience parce que ces problèmes sont de plus en plus graves. Nous assistons ainsi à une activité nécessaire qui intéresse le foyer québecois de la nation et toutes les minorités canadiennes-françaises.

Sommes-nous actuellement en état de répondre au défi de l'heure?

Les Canadiens français adhèrent à des idéologies divergentes. L'éloignement géographique d'une province à l'autre provoque des psychismes différents; même au sein du Québec, il y a des nuances sensibles de pensée. Nous avons, hélas, trop cédé aux sollicitations des partis politiques, comme il arrive un peu partout dans le monde. Et l'époque fait surgir, chez-nous comme ailleurs, des oppositions marquées entre les générations.

La Constitution du Canada, qui est une loi du parlement de Westminster, mécontente non seulement les citoyens québecois, mais aussi de nombreux Canadiens des autres provinces. Nul ne doute que nous soyons à la veille de changements constitutionnels importants. L'Ontario, comme le Québec, a formé un comité d'étude de la constitution et le Premier Ministre du gouvernement de Toronto, M. Robarts, convoque pour novembre une conférence de tous les gouvernements provinciaux, afin d'élaborer la nouvelle structure de la Confédération de demain.

Que sont les Etats généraux

D'autre part, l'Assemblée universelle des nations a reconnu, depuis la dernière guerre, l'indépendance de nombreux Etats nouveaux. Et l'autodétermination des peuples, qu'accepte le droit international, a été reconnue légitime par Sa Sainteté Jean XXIII dans l'encyclique "Pacem In Teris".

Dans les circonstances actuelles, du Canada et du monde, que sont les Etats généraux? — La réponse est celle que donnait le Chanoine Lionel Groulx, président d'honneur des Etats généraux: "C'est l'assemblée plénière d'une nation dont c'est le droit et le devoir de se réunir, de temps à autre, pour réfléchir sur elle-même et sur son destin".

L'objectif essentiel de cette assemblée plénière est d'exprimer la volonté générale de la nation canadienne-française; c'est de fournir une voix à notre peuple. Les délégués de la nation envisageront l'avenir dans tous ses aspects constitutionnels, politiques, économiques, sociaux et nationaux. Ils réfléchiront, avec la lucidité et le désintéressement que nous espérons les plus complets, sur les institutions nécessaires pour que vive pleinement notre communauté nationale.

Représentants authentiques d'un peuple dont la personnalité historique et essentielle ne fait aucun doute, les délégués aux Etats généraux du Canada français exprimeront l'auto-conscience et la conscience morale d'une nation qui, à l'égal de toutes les autres, a le devoir et nécessairement le droit d'être virilement elle-même.

Le Chanoine Groulx, dans son message ultime aux Etats généraux, soulignait que "la conscience de la nation" . . . "nous dira à tous, même à nos frères lointains, que nous sommes les fils du même passé, des mêmes traditions, d'un même pays: l'Etat du Québec."

En cette optique, la détermination de l'avenir doit préciser les lignes maîtresses d'une doctrine nationale, doit proposer les objectifs majeurs prioritaires et doit enfin juger les institutions politiques et juridiques essentielles à notre plein épanouissement.

Vers l'Assemblée générale

Comment est composée l'Assemblée des Etats généraux?—

1,620 délégués territoriaux proviennent du Québec. Ils expriment les problèmes et les aspirations des classes populaires. A ces délégués s'ajouteront 600 représentants d'associations à rayonnement provincial, dont 311 étaient déjà inscrits, au 23 mai. Ces représentants donnent une dimension nouvelle à la conception de l'avenir. Enfin 425 représentants des minorités canadiennes-françaises sont désignés pour établir le dialogue entre les membres de la nation.

Les assises nationales des Etats généraux se tiendront en novembre prochain. Préalablement, en septembre et en octobre 1967, auront été tenus 14 congrès territoriaux, qui doivent préparer ces assises, permettre un dialogue préalable vraiment fructueux, afin que l'assemblée plénière puisse travailler avec efficacité.

Rappelons que la Commission générale provisoire avait accompli 10 tournées régionales, peu avant les assises préliminaires de novembre 1966. A l'aide des résolutions et des mémoires présentés par les comtés et lors des tournées régionales, quelques 26 documents ont été étudiés aux Assises préliminaires. Il en est sorti un ensemble d'idées précises, de lignes de force, de voeux populaires, qui servent actuellement à la préparation de nouveaux documents. Il s'agit de dégager des conceptions précises et concrètes, des volontés collectives nationales, bref de rechercher un dénominateur commun qui exprime la conscience de la nation canadienne-française.

Les 14 congrès territoriaux seront certainement nécessaires pour mettre au point ces travaux. La méthode de travail consiste à rechercher les idées qui peuvent unir les Canadiens français, plutôt que celles qui les divisent souvent, par suite d'une incompréhension qui ne se fonde que sur l'emploi de certains mots ou de certaines formules.

De l'économie au culturel en vue d'une constitution nouvelle

Les assises nationales de novembre 1967 permettront l'étude de tous les aspects de la vie française au Canada et en particulier au Québec. Les aspects culturels et plus précisément le statut de la langue française retiendront l'attention des délégués; les moyens de communication: radio et télévision, les relations entre Canadiens français et les relations du Québec avec le monde francophone, devront être considérées avec réalisme.

Les problèmes sociaux, concernant la promotion ouvrière, le chômage, la main-d'oeuvre, la famille et le logement, le peuplement et l'immigration; ainsi que les questions économiques, concernant par exemple les richesses naturelles et le développement régional du Québec, le développement de l'agriculture et d'une meilleure utilisation des ports de mer québceois; et d'une manière générale les perspectives d'établir une saine économie canadiene-française, tout cela sera étudié, d'une façon sans précédent, par environ 2,500 représentants du Canation des ports de mer québecois et plus concrètes possible, en vue d'arriver à des conclusions aussi concrètes.

Chacun sait que les valeurs économiques conditionnent le pouvoir politique; mais n'importe quel étudiant en sciences politiques sait fort bien que le pouvoir politique même, instrument de décision, contribue efficacement au développement d'activités économiques ordonnées.

Nous arrivons ainsi au noeud du problème canadien-français, c'est-à-dire aux questions d'ordre politique et constitutionnel. La fonction du lieutenant-gouverneur, fonctionnaire d'Ottawa, peut-elle se perpétuer? Peut-on laisser à Ottawa tout pouvoir de dépenser, en n'importe quel domaine, comme c'est le cas présentement? Le Québec a-t-il les impôts dont il a essentiellement besoin? le gouvernement du Québec devra prendre des décisions fort importantes au sujet du Nouveau-Québec, du Labrador et du district fédéral; enfin doit-on faire revenir, de Londres au Canada, la constitution de 1867, qui a été tant de fois violée durant le dernier quart de siècle, ou doit-on élaborer une nouvelle constitution, pour le Québec et pour une communauté canadienne nouvelle?

Les délégués aux Etats généraux du Canada français ne doivent pas se faire d'illusions. Il ne s'agit plus d'un choix simplement électoral ou d'une "réformette" qui n'engagerait pas l'avenir. Comme l'a dit simplement le Chanoine Groulx: "il s'agit en effet de bien autre chose qu'une option politique, il y va de l'avenir d'une nation, acculée à la décision suprême: être ou ne pas être."

Au départ, les Etats généraux ne se refusent donc à aucune option qui pourrait apparaitre nécessaire à l'épanouissement de la nation. Par exemple, l'indépendance du Québec ne peut pas être exclue des options à choisir. Il va de soi qu'une telle indépendance pourrait parfaitement se concilier avec la conception d'une "communauté du Canada."

Toutes les options demeurent possibles. A partir de multiples solutions concrètes qui se présenteront pour résoudre nos problèmes quotidiens, on discernera mieux le statut politique nécessaire à notre plein épanouissement national.

Comme chacun le sait les Canadiens français sont un peuple épris de paix dans tous les sens. Ils sont prêts à une nette collaboration avec des partenaires qui les considéreront désormais sur un pied d'égalité, Les délégués aux Etats généraux doivent donc formuler les lignes maîtresses des solutions de l'avenir, en considérant les conséquences institutionnelles, juridiques et politiques, que tout choix entraînera envers les générations de demain.

Les Etats généraux et le Gouvernement de Québec

Quelles seront les relations des Etats généraux avec le Gouvernement du Québec?—

Rappelons d'abord la déclaration conjointe de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Gouvernement du Québec, et de M. Jean Lesage, Chef de l'Opposition. Ayant rappelé que "le Canada français arrive aujourd'hui à un tournant majeur de son histoire," et que "le Québec constitue le foyer d'où peut et doit partir l'initiative de la réforme des institutions', M. Johnson et M. Lesage ont souligné, le 12 avril dernier, que des Etats généraux vraiment représentatifs "pourront apporter une aide précieuse au parlement à l'heure où celui-ci sera appelé à se prononcer sur notre avenir constitutionel."

Pour obtenir une consultation populaire adéquate, les Etats généraux s'imposaient vraiment. C'est cela qu'ont reconnu MM. Johnson et Lesage. En effet, les élections qui se succèdent régulièrement dans la province de Québec ont pour objet des enjeux politiques *fort bigarrés, quand ils ne sont* pas tout simplement cachés. Jusqu'ici, les élections telles que vécues, ne donnent pas de mandat aux membres de l'Assemblée législative, pour modifier notre constitution. Les députés ne sont donc pas autorisés à le faire, sans une consultation populaire. Les députés régulièrement élus ont le droit de légiférer selon la constitution établie et à l'intérieur de celle-ci.

Ceci dit, chacun sait qu'un Comité parlementaire de la Constitution a été rétabli par le présent gouvernement, pour continuer et amplifier le travail commencé sous le gouvernement précédent. Le gouvernement du Québec se prépare à des modifications constitutionnelles.

Les Etats généraux ont bien l'intention de collaborer avec les autorités du Québec, pour que les transformations à venir, transformations peut-être imminentes, correspondent aux besoins, aux aspirations et aux exigences de la nation canadienne-française.

Il faut dire que les assises nationales de novembre prochain, qui étudieront des problèmes concrets, ne suffiront sans doute pas à l'élaboration des résolutions définitives; de sorte qu'il y aura, probablement en mars 1968, des assises complémentaires qui termineront le travail formel des Etats généraux. Alors les Etats généraux transmettront leurs résolutions issues des Assises générales, au Comité parlementaire de la Constitution.

Il faudra aussi instituer un "mécanisme de dialogue", entre les Etats généraux et le gouvernement. La seule transmission de pieuses recommandations que pourrait recevoir, et ne pas accepter, le Comité parlementaire de la Constitution, ne saurait être considérée comme suffisante. Il faut que les Etats généraux dialogue vraiment avec le gouvernement, dans l'intérêt suprême de la nation.

Certes, il est bien entendu qu'il appartient au gouvernement de gouverner. Le rôle des Etats généraux est d'instituer un dialogue viril de la Nation à l'Etat. Et de toute manière, tout cet immense travail des commissions d'études, des sessions régionales, des débats aux Assises nationales, des documents qui en seront issus, tout cela créera un climat favorable à une Assemblée constituante éventuelle, et que nous devons prévoir, puisqu'elle est déjà inscrite au programme du gouvernement de Québec.

Il y aura donc une Assemblée Constituante du Québec. Il apparaît déjà que cette Assemblée de caractère légal, et cela en toute légimité, devrait tenir compte vraiment des résolutions issues des Etats généraux du Canada français. De cette manière, l'Assemblée plénière de novembre 1967, après quelques étapes intermédiaires, aidera et conduira à une Constituante véritable.

La Voix du Peuple

Il est à peu près temps de le dire: on fait en ce pays un usage abondant des termes "démocratie" et "démocratique". Mais nous sommes l'un des rares peuples civilisés du monde où la Constitution qui régit toutes les affaires publiques n'a jamais été approuvée par le peuple.

L'Histoire a enregistré que la nation canadienne-française, — qui jouissait de sa civilisation en 1760, si l'on se reporte au livre de M. Guy Frégault, "la Civilisation de Nouvelle-France", — n'a été consultée ni avant ni après la mise en vigueur de l'Acte de 1867, qui est une loi du parlement impérial de Londres. Nous, Canadiens français, — c'est élémentaire de le dire, — ne vivons donc pas actuellement en démocratie. C'est le contraire de la démocratie. Pour qu'il y ait démocratie, il faut qu'il y ait consentement populaire, comme tous les traités de philosophie politique l'admettent..

Selon de telles perspectives démocratiques, la nouvelle Constitution qui régira le peuple canadien-français, et particulièrement les Québecois, devra être soumise, après l'Assemblée constituante, à l'assentiment de notre peuple, par réferedum ou plébiscite.

Et après les Etats généraux?

Après les Etats généraux, qu'arrivera-t-il?—

Envisageons d'abord que la marche des Etats généraux jusqu'à la Constituante et au référendum se soit déroulée en de nettes et saines conditions. Dans ce cas, la réponse de l'Etat aux voeux de la Nation aura été positive. La Nation aura commencé à vivre dans un progrès continu vers une liberté nationale réelle. Les Etats généraux auront alors accompli leur oeuvre nécessaire et les milliers d'artisans de cette oeuvre nationale auront bien mérité de la postérité.

Mais si la réponse de l'Etat n'était pas suffisamment positive, si le comportement du personnel politique manifestait encore trop d'hésitation, si les réalisations nouvelles s'avéraient pratiquement incapables d'assurer la vie authentique à l'épanouissement de la nation canadienne-française, il faudrait alors que les Etats généraux du Canada français, dont les délégués territoriaux ont un statut permanent pour toute la durée de cette Assemblée plénière de la Nation, il faudrait que les Etats généraux envisagent un nouveau travail d'animation devenu nécessaire. La Voix du Peuple doit être entendue en ce pays, pour que ce peuple s'exprime et vive vraiment. La sagesse populaire a bien retenu que "la Voix du Peuple est celle de Dieu". Il est grand temps que ce peuple, le nôtre, acquiert la dignité civique à laquelle il a droit, c'est-à-dire qu'il cesse d'être un peuple de seconde zone dans sa propre patrie. L'heure a sonné de la maturité nationale. C'est l'heure du dialogue, de la vérité et de l'affirmation, en vue du progrès du Québec et du plein épanouissement de notre nation.

(Article préparé pour le Devoir du 24 juin 1967)

Dévoilement d'une plaque dédiée à Patrick Burns

Une plaque dédiée à la mémoire du sénateur Patrick Burns, Canadien éminent dont l'entreprise d'abattoir est devenue l'une des plus importantes au monde, sera dévoilée le 11 juillet sur le terrain de l'Institut de technologie de Calgary.

C'est ce qu'a annoncé récemment le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'honorable Arthur Laing.

La cérémonie se déroulera au Burns' Memorial Park. Présidée par le lieutenant-gouverneur Grant MacEwan, elle réunira des représentants officiels des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

La plaque sera apposée sur un bloc de pierre roulé. Quant au monument, il s'élève sur une grande pierre oblongue disposée à l'horizontale à mi-hauteur de la pente sud-est, dans le Burns' Memorial Park.

Né à Oshawa en 1856, le sénateur Patrick Burns a été déclaré Canadien éminent en 1960, sur le conseil de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Arrivé dans l'Ouest en 1878, il s'établit à Calgary. En 1890, il fonde une entreprise d'abattoir qui devient l'une des plus considérables au monde. L'encouragement qu'il donne aux industries de culture mixte, d'élevage et de transformation, contribue grandement à l'essor de l'économie canadienne. Il est le premier à expédier vers l'Est des bestiaux de l'Ouest, par le Pacifique-Canadien, inaugurant ainsi un trafic qui devait connaître, avec les années, une expansion énorme.

Appelé au Sénat en 1931, Patrick Burns s'est fait une carrière dont on dit qu'elle constitue "l'une des épopées qui ont marqué la colonisation de l'Ouest."

Il mourut à Calgary le 24 février 1937. Le quotidien **Edmonton Journal** a signalé, dans un article de fond consacré à sa mémoire, que "la vaste prairie du Canada fut pour lui une magnifique occasion, mais il a apporté au pays, en retour, une contribution très appréciable, car en assurant sa propre réussite, il a aidé à bâtir un pays."

L'Expo 67 affirme la valeur des Canadiens français

OTTAWA — M. W. E. Lambert, professeur à l'université McGill, a déclaré que l'Expo 67, ainsi qu'une génération d'adolescents révoltés pouvaient être une solution à la séparation culturelle qu'il a appelée "le problème actuel le plus critique au Canada."

"L'Expo est d'abord un effort canadien-français", a dit le professeur Lambert au cours d'une entrevue, lors d'une réunion de l'Association des psychologues canadiens à l'université Carleton. "L'Expo a ouvert les yeux à nombre de Canadiens anglais."

L'Exposition universelle, a-t-il ajouté, aidera le Canadien français à prouver qu'il est un aussi bon citoyen que n'importe qui d'autre.

"Les frictions entre les deux groupes ethniques du Canada cesseront, a-t-il dit, dès que les Canadiens français seront sûrs d'eux-mêmes et que les Canadiens anglais les considéreront comme des individus et non plus, superficiellement, comme des Français."

Nouvelle génération

Les jeunes, a dit le professeur Lambert, peuvent comprendre mieux que leurs parents leurs camarades qui prennent des drogues comme le LSD ou qui fument la marijuana.

"Ils constatent qu'il s'agit de problèmes que chacun doit régler à sa façon et ils peuvent voir et tolérer bien des solutions qu'ils n'adopteraient pas nécessairement pour eux-mêmes."

Pour ces jeunes, les différences raciales sont insignifiantes. Ils accordent moins d'importance à leurs origines personnelles. Ils sont décidés et c'est une excellente chose.

"Un enfant bilingue, à double racine, est un excellent exemple de cette théorie", a ajouté le professeur Lambert. "Cet adolescent pourra plus facilement acquérir la certitude objective que les gens, au fond, sont les mêmes."

SUR L'EAU — DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N

Entre amis

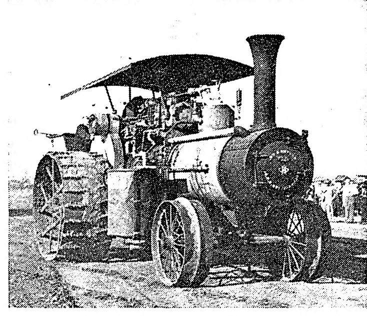
—Alors, comment ça va? Toujours harcelé par tes créanciers?

—Oh! c'est sans importance. Nous ne nous rencontrons jamais.

—Pourtant, dans une grande ville.

—C'est impossible. Eux vont à pied, et moi, je suis toujours en voiture.

1867—1967



L'on sait jusqu'à quel point les travaux de la ferme sont aujourd'hui mécanisés. Mais là comme ailleurs, il a fallu procéder par étapes, au fur et à mesure des améliorations techniques. Après l'époque de la traction animale par les boeufs et les chevaux, vint la première révolution, l'ère de la machine à vapeur . . . Les jeunes seront peut-être surpris d'apprendre qu'à un certain moment de la vie canadienne ce tracteur fut le summum de la mécanisation aratoire, comme le sont aujourd'hui nos mécaniques les plus sophistiquées; aux alentours de 1900, c'est l'engin dont rêvaient les petits fermiers et que possédaient les plus gros.

La mort de JFK ne serait pas étrangère à la vague de mécontentement des jeunes

NEW YORK — La mort tragique et prématurée du président John Kennedy n'est peut-être pas étrangère à la vague de "mécontentement" qui se manifeste au sein de la jeune génération américaine.

Il est fort possible, selon M. Sorensen, que la mort du président Kennedy "ait suscité un sentiment d'isolement parmi de nombreux jeunes gens" et qu'elle ait amené "certains d'entre eux à exprimer leurs soucis et leur mécontentement par des mouvements de protestation."

"La jeune génération, écrit M. Sorensen, s'identifiait avec Kennedy. Elle avait le sentiment qu'il comprenait ses préoccupations et écoutait ses doléances, même lorsque de vastes contingences lui interdisaient d'adopter et appliquer les vues de la jeunesse."

Dans le même article, l'ancien conseiller présidentiel s'en prend à ceux qui "critiquent trop hâtivement les changements survenus sous la présidence de M. Johnson."

"Ils ne devraient pas oublier, estime M. Sorensen, qu'à plus d'une reprise, le président Kennedy a parlé publiquement de son administration comme étant l'administration Kennedy - Johnson. Personne ne doit tenir pour établi que le maintien de M. Kennedy à la Maison Blanche aurait suffit à résoudre comme par miracle tous les problèmes auxquels le président Johnson fait face aujourd'hui."

On peut se demander, en effet, ce qui se serait passé depuis 1963, si le président John Kennedy n'avait pas trouvé la mort à Dallas. L'escalade au Vietnam aurait-elle eu lieu?

Kennedy aurait-il évité de s'engager dans une guerre dont on voit encore mal l'issue? C'est là le genre de questions que de nombreux commentateurs se posent, aujourd'hui, dans la presse américaine et les réponses qu'ils leur donnent ne sont pas forcément défavorables au président Johnson.

L'opinion publique, elle, semble accorder davantage d'intérêt aux mystères dont s'entourent encore les circonstances de l'attentat de Dallas. Il semble bien qu'elle n'ait pas été insensible aux efforts déployés par M. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, en vue de démontrer que le président Kennedy a été victime d'une conspiration; les résultats d'un sondage dont la presse vient de faire état révèlent que 66 pour cent des Américains croient aujourd'hui à la thèse du complot et 19 pour cent seulement à l'oeuvre d'un seul homme, Lee Harvey Oswald, contre 46 et 34 pour cent respectivement au mois de septembre 1966.

La valeur n'attend pas le nombre des années

Il a neuf ans et il pourrait bien être le plus jeune humain à escalader le mont Kilimanjaro, en Afrique. Alpiniste en herbe, il suit tout simplement les traces de son père Frank. Il habite Ottawa et il voudrait bien aller planter dans la neige du pic un drapeau du Centenaire comme ceux qu'il voit flotter depuis l'hiver devant l'Hôtel du Gouvernement sur la Colline.

Erik Sheer qui grimpe les montagnes ... sur les talons de son père depuis qu'il a quatre ans sera accompagné de ce dernier, spécialiste des grandes montagnes pour la Tanzanie le dernier jour d'août. Le docteur Michael S. Wiedman sera de l'expédition. Il a l'intention d'étudier les effets des fluctuations d'altitudes chez le jeune Erik.

On a choisi le mont Kilimanjaro parce qu'on peut le gravir sans l'aide de cordes. On n'a tout simplement qu'à faire attention et à regarder où l'on pose les pieds. D'un poids de 65 livres, Erik portera un havresac de 15 livres. Père et fils auront dans leurs bagages un petit drapeau du Centenaire, un petit drapeau canadien, un drapeau de la Tanzanie et un drapeau scout.

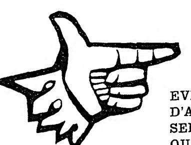
En passant, disons que Mme Sheer n'a pas à l'égard de cette expédition le même enthousiasme que son mari et son fils. Cependant, il lui faut rester à Ottawa avec ses deux autres sportifs de fils: Billy cinq ans, et Donald deux ans et demi, deux bons skieurs.

1867—1967



En devoir Au cours des cent dernières années, les Forces armées canadiennes sont toujours demeurées sur un pied d'alerte, peu importe que le pays soit en période de paix ou de guerre. Les troupes canadiennes ont combattu dans quatre conflits importants au cours de ce centenaire; ce furent la guerre des Boers, celle de 1914-18, celle de 1939-45 et, enfin, la guerre de Corée. Au cours des dernières années, l'Armée canadienne s'est consacrée de façon plus particulière aux missions de paix de l'O.N.U. dans le monde.

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

Merci à l'avance

Nom de l'abonné ....
VOUS ETIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $ ....

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —
Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00
A l'étranger: $4.50 par année